

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Jacquet Metals
Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International
Cité Internationale
44, quai Charles-de-Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Jacquet Metals

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Jacquet Metals,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Jacquet Metals relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des écarts d'acquisition

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2023, la valeur nette des écarts d'acquisition de votre groupe s'élève à M€ 70,2 au regard d'un total bilan de M€ 1 725. Votre groupe réalise à la clôture de chaque exercice des tests de perte de valeur sur ses écarts d'acquisition dont les modalités sont décrites dans les notes 2.2.8 et 2.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Comme indiqué dans la note 2.2.8 de l'annexe aux comptes consolidés, les tests de perte de valeur consistent à déterminer la valeur recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation provenant de plans internes d'une durée de cinq ans, et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces écarts d'acquisition est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de votre groupe et de l'utilisation d'hypothèses et d'estimations nécessaires à l'appréciation de leur valeur recouvrable.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ examiner les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur ;▶ corroborer, notamment par des entretiens avec la direction, les principales données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues, notamment les prévisions de flux de trésorerie, les taux de croissance long terme et les taux d'actualisation ;▶ apprécier la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les business plans préparés par la direction, les performances historiques, et au regard de l'environnement économique dans lequel opère votre groupe ;▶ apprécier, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, le caractère approprié du modèle de valorisation, des taux de croissance à l'infini et des taux d'actualisation retenus par rapport à des références de marché ;▶ effectuer nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la direction. <p>Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

■ Evaluation des stocks

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les stocks et en-cours figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2023 pour un montant net de M€ 677 et représentent 39 % du bilan consolidé.</p> <p>Comme indiqué dans la note 2.2.13 de l'annexe aux comptes consolidés, les stocks sont évalués à leur prix de revient moyen pondéré ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. La direction évalue à la clôture de chaque exercice la valeur nette de réalisation des stocks qui correspond à un prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des stocks constituait un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de votre groupe et de l'utilisation d'estimations nécessaires à l'appréciation de leur valeur nette de réalisation.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur. Nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ pris connaissance des procédures de contrôle interne et de la méthode mise en place pour estimer les dépréciations et identifier les articles concernés ;▶ testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;▶ apprécié la permanence des méthodes pour déterminer la valeur nette de réalisation ;▶ testé, par sondages, sur les composants les plus significatifs la correcte application de la méthode.

■ Evaluation des provisions pour risques et charges

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2023, les provisions relatives à des litiges salariaux, des coûts de réorganisation et des contentieux clients et fournisseurs s'élèvent à M€ 56,9.</p> <p>L'estimation des incidences de ces risques ou coûts de réorganisation et des provisions afférentes fait l'objet d'une part significative de jugement de la direction, notamment pour apprécier la probabilité d'une sortie de ressource et estimer le montant de l'obligation. Nous avons donc considéré ces éléments comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons examiné les procédures mises en place par votre groupe afin d'identifier et recenser l'ensemble des risques et charges. Nos travaux ont également consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ prendre connaissance de l'analyse des risques et charges effectuée par votre groupe et ses conseils et examiner la documentation correspondante ;▶ étudier les principaux risques ou charges identifiés ;▶ mener des procédures de circularisation des avocats/conseils ;▶ examiner les hypothèses retenues par la direction et ses conseils ainsi que les données utilisées pour procéder à une évaluation du montant des provisions afférentes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Jacquet Metals par votre assemblée générale du 26 juin 2014 pour le cabinet GRANT THORNTON et du 30 juin 2011 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2023, le cabinet GRANT THORNTON était dans la dixième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la treizième année. Antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était commissaire aux comptes de 2005 à 2010.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 20 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Françoise Méchin

Lionel Denjean

2 Comptes consolidés

État consolidé du résultat global

k€	Notes	2023	2022
Chiffre d'affaires	2.3.1	2 230 483	2 683 479
Coût des ventes	2.3.2	(1 749 877)	(2 002 878)
Marge brute	2.3.1, 2.3.2	480 606	680 601
Charges opérationnelles	2.3.3	(160 819)	(166 575)
Charges de personnel	2.3.4	(187 761)	(203 468)
Impôts et taxes		(4 064)	(3 864)
Autres produits		5 603	5 353
Dotations nettes aux amortissements		(40 728)	(38 507)
Dotations nettes aux provisions		6 440	(14 315)
Autres produits et charges non courants	2.3.5	2 862	609
Résultat Opérationnel	2.3.1	102 139	259 834
% du chiffre d'affaires		4,6%	9,7%
Coût de l'endettement net		(14 741)	(10 895)
Autres produits financiers		29	-
Autres charges financières		(3 967)	(4 962)
Résultat financier	2.3.6	(18 679)	(15 857)
Résultat avant Impôt		83 460	243 977
Impôts sur les résultats	2.3.7	(28 531)	(53 498)
Résultat net de l'ensemble consolidé		54 929	190 479
% du chiffre d'affaires		2,5%	7,1%
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(4 185)	(10 839)
Résultat net part du Groupe		50 744	179 640
% du chiffre d'affaires		2,3%	6,7%
Éléments recyclables			
Ecart de conversion	2.4.11.3	(758)	(317)
Autres	2.4.11.2	(1 145)	7 005
Éléments non recyclables			
Ecart actuariel	2.4.11.2	(1 854)	10 082
Résultat global total part du Groupe		46 987	196 410
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		4 473	10 908
Résultat global total		51 460	207 318
Résultat net de base par action (€)	2.3.8	2,26	7,82
Résultat net dilué par action (€)	2.3.8	2,26	7,82

État de la situation financière au 31 décembre

k€		31.12.23	31.12.22
Actif	Notes	Net	Net
Ecart d'acquisition	2.4.1	70 213	67 320
Immobilisations incorporelles	2.4.2	2 618	3 363
Immobilisations corporelles	2.4.3	221 312	175 058
Droits d'utilisation	2.4.4	84 818	75 315
Autres actifs financiers	2.4.5, 2.4.17	23 746	21 569
Impôts différés	2.4.14	55 196	68 588
Actif non courant		457 903	411 213
Stocks	2.4.6	677 339	780 270
Créances clients	2.4.7, 2.4.17	197 595	217 766
Actifs d'impôt exigible	2.4.8	9 827	4 046
Autres actifs	2.4.9, 2.4.17	36 172	44 395
Instruments dérivés	2.4.17	3 773	7 406
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.4.10, 2.4.17	342 341	254 062
Actif courant		1 267 047	1 307 945
Total Actif		1 724 950	1 719 158
Passif			
Capital social		34 297	35 098
Réserves consolidées		624 026	612 146
Capitaux propres part du Groupe		658 323	647 244
Participations ne donnant pas le contrôle		22 408	27 654
Capitaux propres	2.4.11	680 731	674 898
Impôts différés	2.4.14	8 451	7 515
Provisions non courantes	2.4.12	9 380	9 730
Provisions pour engagements sociaux	2.4.13	40 201	38 814
Autres passifs non courants	2.4.16, 2.4.17	4 351	4 617
Dettes financières long terme	2.4.15, 2.4.17	385 017	332 842
Obligations locatives long terme	2.4.4	67 725	59 671
Passif non courant		515 125	453 189
Dettes financières court terme	2.4.15, 2.4.17	167 560	155 039
Obligations locatives court terme	2.4.4	22 414	18 774
Dettes fournisseurs	2.4.16, 2.4.17	218 222	251 609
Passifs d'impôt exigible	2.4.16	9 963	36 251
Provisions courantes	2.4.12	47 613	51 199
Instruments dérivés	2.4.17	526	344
Autres passifs courants	2.4.16, 2.4.17	62 796	77 855
Passif courant		529 094	591 071
Total Passif		1 724 950	1 719 158

État des flux de trésorerie

k€	Notes	2023	2022
Trésorerie à l'ouverture	2.4.10	254 062	245 709
Opérations d'exploitation			
Résultat net		54 929	190 479
Dotations aux amortissements et provisions		34 544	52 790
Plus-values sur cessions d'actifs	2.3.5	(355)	(610)
Variation des impôts différés	2.4.14	15 902	(10 437)
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie		(838)	840
Capacité d'autofinancement après impôt et coût de l'endettement financier		104 182	233 062
Coût de l'endettement financier	2.3.6	17 495	13 201
Charge d'impôt exigible	2.3.7	12 625	63 934
Impôts payés		(45 204)	(51 695)
Capacité d'autofinancement		89 098	258 502
Variation des stocks		136 229	(182 339)
Variation des créances clients		41 810	(1 947)
Variation des dettes fournisseurs		(48 132)	(25 436)
Autres variations		(8 582)	(5 356)
Variation totale du besoin en fonds de roulement		121 325	(215 078)
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	2.7	210 423	43 424
Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	2.4.2, 2.4.3	(52 286)	(29 604)
Cessions d'actifs	2.3.5	1 989	1 323
Acquisitions de filiales	2.1.2, 2.7	(56 360)	(10 864)
Variations de périmètre et autres variations		15 920	97
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	2.7	(90 737)	(39 048)
Opérations financières			
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère		(22 667)	(22 992)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(7 674)	(3 425)
Nouveaux emprunts	2.4.15	150 778	87 837
Paiement des obligations locatives		(21 030)	(19 839)
Créances locatives		736	906
Variation des dettes financières	2.4.15	(101 711)	(24 900)
Intérêts financiers payés	2.3.6	(16 293)	(12 529)
Autres variations		(13 403)	(645)
Flux de trésorerie provenant des opérations financières	2.7	(31 264)	4 413
Variation de trésorerie			
Ecart de conversion		(143)	(436)
Trésorerie à la clôture	2.4.10	342 341	254 062

Les variations du besoin en fonds de roulement sont présentées en valeurs nettes comptables.

Variation des capitaux propres consolidés

k€	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Ecart de conversion part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 01.01.2022	2.4.11	23 022 739	35 098	443 550	(4 069)	474 579	20 000	494 579
Résultat de la période				179 640		179 640	10 839	190 479
Ecart de conversion	2.4.11.3				(317)	(317)	45	(272)
Ecart actuariels				10 082		10 082	20	10 102
Autres	2.4.11.2			7 005		7 005	4	7 009
Résultat global total				196 727	(317)	196 410	10 908	207 318
Variation de périmètre				(118)		(118)	169	51
Dividendes versés				(22 992)		(22 992)	(3 425)	(26 417)
Autres	2.4.11.2			(635)		(635)	2	(633)
Au 31.12.2022	2.4.11	23 022 739	35 098	616 532	(4 386)	647 244	27 654	674 898
Résultat de la période				50 744		50 744	4 185	54 929
Ecart de conversion	2.4.11.3				(758)	(758)	312	(446)
Ecart actuariels				(1 854)		(1 854)	(11)	(1 865)
Autres	2.4.11.2			(1 145)		(1 145)	(13)	(1 158)
Résultat global total				47 745	(758)	46 987	4 473	51 460
Variation de périmètre				(221)		(221)	(2 023)	(2 244)
Dividendes versés				(22 667)		(22 667)	(7 696)	(30 363)
Autres	2.4.11.2	(525 530)	(801)	(12 219)		(13 020)		(13 020)
Au 31.12.2023	2.4.11	22 497 209	34 297	629 170	(5 144)	658 323	22 408	680 731

Notes annexes aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe JACQUET METALS (le « Groupe ») au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 13 mars 2024 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra au plus tard le 30 juin 2024.

Tous les montants sont présentés en milliers ou en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

Principes et méthodes de consolidation

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2023 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2022, ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2023 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2023, d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptées par l'UE, c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Les nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2023, ont été appliqués aux comptes consolidés au 31 décembre 2023. Il s'agit des amendements suivants :

- amendement à IAS 1 – Description des méthodes comptables ;
- amendement à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable ;
- amendement à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et des passifs issus d'une même transaction ;
- amendement à IAS12 – Réforme fiscale internationale – Règles modèle Pilier 2.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement au 31 décembre 2023, notamment :

- amendement à IAS 1 – Classement courant / non courant des passifs ;
- amendement à IFRS16 – Dette de loyer dans une transaction de cession-bail.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

Enfin, les impacts sur les États financiers des textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2023 et non en vigueur dans l'Union européenne sont en cours d'analyse, notamment :

- amendement à IAS7 et IFRS7 – Accords de financement des fournisseurs.

Le Groupe considère les impacts du changement climatique sur les états financiers non significatifs.

L'exposition du Groupe aux marchés russe, biélorusse et ukrainien est faible, tant pour les approvisionnements que pour les ventes.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant dans l'état de la situation financière et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits de l'état consolidé du résultat global. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, conformément à la norme IAS 10.

Les principales estimations au 31 décembre 2023 portent sur :

- l'analyse de la recouvrabilité des impôts différés actifs, qui s'appuie sur les projections à 5 ans et tient compte des législations locales en vigueur à la date de la clôture ;
- la valeur des écarts d'acquisition est testée au minimum une fois par an pour la clôture annuelle et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur ;
- la valorisation des stocks : la méthodologie suivie pour déterminer la valeur nette de réalisation des stocks se fonde sur la meilleure estimation à la date d'établissement des états financiers, du prix de vente dans le cours normal de l'activité diminué le cas échéant des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente ;
- l'évaluation des droits d'utilisation et des obligations locatives avec l'adoption de la norme *IFRS 16* ;
- les dépréciations clients : elles sont revues afin de tenir compte de la situation particulière de certains clients ;
- les passifs sociaux : ils sont évalués selon des hypothèses actuarielles statistiques ;
- les provisions courantes et non courantes : elles sont évaluées afin de tenir compte de la meilleure estimation des risques à la date de clôture.

2.1.1

Périmètre de consolidation

Principales sociétés opérationnelles consolidées au 31 décembre 2023 :

	Pays	% Intérêt	% Contrôle
JACQUET Metals SA	France	100,00%	100,00%
JACQUET Holding SARL	France	100,00%	100,00%
JACQUET Deutschland GmbH	Allemagne	90,00%	90,00%
Quarto Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
JACQUET Metallservice GmbH	Autriche	100,00%	100,00%
JACQUET Benelux SA	Belgique	99,96%	100,00%
Fidelity PAC Metals Ltd.	Canada	100,00%	100,00%
JACQUET Montréal Inc.	Canada	100,00%	100,00%
Rolark Edmonton Inc.	Canada	96,88%	100,00%
Rolark Toronto Inc.	Canada	96,88%	96,88%
JACQUET Shanghai Co., Ltd.	Chine	100,00%	100,00%
JACQUET (Tianjin) Metal Material Co., Ltd.	Chine	100,00%	100,00%
JACQUET Chengdu Co., Ltd.	Chine	100,00%	100,00%
JACQUET Korea Co., Ltd.	Corée	100,00%	100,00%
JMS Danmark ApS	Danemark	100,00%	100,00%
JACQUET Iberica SA	Espagne	70,00%	70,00%
JACQUET Houston Inc.	Etats-Unis	100,00%	100,00%
JACQUET Midatlantic Inc.	Etats-Unis	100,00%	100,00%
JACQUET Midwest Inc.	Etats-Unis	95,00%	95,00%
JACQUET West Inc.	Etats-Unis	100,00%	100,00%
Quarto North America LLC	Etats-Unis	100,00%	100,00%
JACQUET Finland OY	Finlande	78,95%	78,95%
Détail Inox SAS	France	100,00%	100,00%
France Inox SAS	France	100,00%	100,00%
JACQUET International SAS	France	100,00%	100,00%
JACQUET Lyon SASU	France	100,00%	100,00%
JACQUET Paris SAS	France	100,00%	100,00%
OSS SARL	France	100,00%	100,00%
Quarto International SAS	France	100,00%	100,00%
JACQUET Magyarorszag Kft	Hongrie	100,00%	100,00%
JACQUET Italtaglio SRL	Italie	85,00%	85,00%
JACQUET Nova SRL	Italie	85,00%	85,00%
Quarto International SRL	Italie	100,00%	100,00%
Friesland B.V.	Pays-Bas	50,40%	100,00%
JACQUET Nederland B.V.	Pays-Bas	50,40%	50,40%
JACQUET Polska Sp z.o.o.	Pologne	92,00%	92,00%
JACQUET Portugal LDA	Portugal	100,00%	100,00%
JACQUET S.R.O.	Rép. Tchèque	80,00%	80,00%
JACQUET UK Ltd.	Royaume-Uni	76,00%	76,00%
JMS Metals Asia Pte. Ltd.	Singapour	100,00%	100,00%
JMS Adriatic d.o.o.	Slovénie	51,00%	51,00%
Quarto Jesenice d.o.o.	Slovénie	100,00%	100,00%
JACQUET Sverige AB	Suède	100,00%	100,00%
JACQUET Osiro AG	Suisse	50,98%	51,00%

	Pays	%Intérêt	%Contrôle
STAPPERT Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
STAPPERT Fleischmann GmbH	Autriche	100,00%	100,00%
STAPPERT Intramet SA	Belgique	100,00%	100,00%
STAPPERT France SAS	France	100,00%	100,00%
STAPPERT Magyarorszag Kft	Hongrie	100,00%	100,00%
Delta Acciai SpA	Italie	100,00%	100,00%
STAPPERT Noxon B.V.	Pays-Bas	100,00%	100,00%
STAPPERT Polska Sp z.o.o.	Pologne	100,00%	100,00%
STAPPERT Ceska Republika Spol S.R.O.	Rép. Tchèque	100,00%	100,00%
STAPPERT UK Ltd.	Royaume-Uni	76,00%	76,00%
STAPPERT Slovensko AS	Slovaquie	100,00%	100,00%
STAPPERT Sverige AB	Suède	100,00%	100,00%
IMS group Holding SAS	France	100,00%	100,00%
Cometal Metallhalbzeuge GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Dr. Wilhelm Mertens GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Finkenhöhl Stahl Service Center GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Günther + Schramm GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Höselmann Stahl GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
International Metal Service Nord GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
International Metal Service Süd GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
International Metal Service Trade GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
IMS Austria GmbH	Autriche	100,00%	100,00%
IMS Belgium SA	Belgique	100,00%	100,00%
IMS Aceros INT SAU	Espagne	100,00%	100,00%
IMS Baltic OÜ	Estonie	100,00%	100,00%
Aciers Fourvière SARL	France	100,00%	100,00%
IMS France SAS	France	100,00%	100,00%
SISO SAS	France	100,00%	100,00%
International Metal Service Magyarorszag Kft	Hongrie	100,00%	100,00%
IMS SpA	Italie	100,00%	100,00%
IMS Baltic SIA	Lettonie	100,00%	100,00%
IMS Baltic UAB	Lituanie	100,00%	100,00%
IMS Nederland B.V.	Pays-Bas	100,00%	100,00%
IMS Polska Sp z.o.o.	Pologne	100,00%	100,00%
Swiss Steel Polska Sp z.o.o.	Pologne	100,00%	100,00%
IMS Portugal SA	Portugal	100,00%	100,00%
International Metal Service ČR s.r.o	Rép. Tchèque	100,00%	100,00%
IMS Slovensko s.r.o	Slovaquie	100,00%	100,00%
IMS Özel Celik Ltd Si	Turquie	99,99%	99,99%

2.1.2 Principales variations de périmètre

Début 2023, la division STAPPERT s'est implantée en Italie avec l'acquisition de la société DELTA ACCIAI qui dispose de 2 centres de distribution situés à Turin et Milan.

La division IMS group a, pour sa part, renforcé ses positions en Europe centrale et de l'Est avec l'acquisition de 11 centres spécialisées dans la distribution d'aciers mécanique (octobre). De plus, la division a réalisé l'acquisition des sociétés allemande COMETAL Metallhalbzeuge (juin) et française SISO (décembre), spécialisées dans la distribution d'aluminium.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2023 intègrent l'activité de DELTA ACCIAI pour 12 mois, COMETAL Metallhalbzeuge pour 6 mois, les sociétés acquises en Europe centrale et de l'Est pour 2 mois et la société SISO pour 1 mois.

L'impact de ces nouvelles sociétés dans les comptes se résume ainsi :

en m€	Chiffre d'affaires	% détention
DELTA ACCIAI SpA	4,5	100%
COMETAL Metallhalbzeuge GmbH	3,7	100%
Sociétés acquises en Europe centrale et de l'Est	13,7	100%
SISO SAS	0,8	100%

2.1.3 Méthode de consolidation

Toutes les sociétés qui sont contrôlées de façon exclusive par détention directe ou indirecte des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, marges en stock, etc.).

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés intégrées ont été effectués. L'effet des opérations internes au Groupe sur l'état de la situation financière et sur les résultats consolidés a été éliminé.

2.1.4 Date de clôture

La date de clôture de toutes les filiales consolidées est le 31 décembre.

2.1.5 Conversion des comptes de sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la devise locale est la monnaie fonctionnelle, sont convertis en euro à la date de clôture selon les principes suivants :

- les postes de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;
- les postes de l'état consolidé du résultat global sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- les écarts résultant de ces méthodes de conversion sont comptabilisés en capitaux propres.

Tableau des cours de change en euro utilisés en consolidation

Pays	Devises	Cours moyen 2023	Cours de clôture 2023	
Canada	Dollar canadien	CAD	1,4596	1,4642
Suisse	Franc suisse	CHF	0,9717	0,9260
Chine	Yuan	CNY	7,6699	7,8592
République Tchèque	Couronne tchèque	CZK	24,0013	24,7240
Danemark	Couronne danoise	DKK	7,4510	7,4529
Royaume-Uni	Livre Sterling	GBP	0,8699	0,8691
Hongrie	Forint	HUF	381,7881	382,8000
Corée du Sud	Won Sud-Coréen	KRW	1415,3611	1426,5900
Pologne	Zloty	PLN	4,5420	4,3395
Suède	Couronne suédoise	SEK	11,4733	11,0960
Singapour	Dollar de Singapour	SGD	1,4524	1,4591
Turquie	Nouvelle Livre turque	TRY	25,7478	32,5739
Etats-Unis	Dollar US	USD	1,0815	1,1050

2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe. Conformément à la norme *IFRS 15*, le Groupe a revu ses contrats de vente et a conclu qu'il n'y avait pas lieu de modifier le fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires : le transfert de contrôle des biens intervient au moment où ceux-ci sont mis à disposition des clients, le plus souvent à la date de livraison.

Les contrats de vente ne contiennent généralement qu'une seule obligation de performance.

Le prix de transaction de cette obligation de performance reflète les paiements à recevoir du client, les éléments variables étant peu significatifs.

2.2.2 Coût des ventes

Le coût des ventes correspond principalement aux achats consommés et à l'impact net de la dépréciation des stocks comptabilisée sur l'exercice.

Les remises et rabais ainsi que les escomptes financiers obtenus viennent en déduction des achats.

2.2.3 Charges de personnel

Les charges de personnel intègrent les coûts liés aux salaires et charges sociales.

2.2.4 Résultat financier

Le résultat financier se compose des éléments suivants :

- charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée constituée des emprunts, de la trésorerie et des autres passifs financiers ;
- charges d'intérêts sur les obligations locatives ;
- services et commissions bancaires ;
- résultat de change ;
- évaluation des dérivés, lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée ;
- impact de l'application de la norme *IAS 29 - information financière dans les économies hyperinflationnistes* aux comptes de la société turque *IMS Özel Çelik*.

Les intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.2.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt inclut les impôts courants sur les sociétés et les impôts différés.

La charge d'impôt exigible est égale aux impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

Conformément aux dispositions de la norme *IAS 12 - Impôts sur les résultats*, les impôts différés sont évalués selon l'approche bilantielle et la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les impôts différés résultant de ces dernières ne sont cependant reconnus qu'après analyse de leur recouvrabilité.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux à laquelle sont soumises les filiales françaises est classée sur la ligne " impôt sur les résultats " de l'état consolidé du résultat global.

Le Groupe a entamé les analyses d'impact de Pilier 2 qui va concerner les multinationales dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 millions d'euros. L'impact sur l'exercice 2023 est de l'ordre de 0,1 million d'euros.

2.2.6 Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat Net Part du Groupe de la période par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période, à l'exception des actions en auto-détention. Ce nombre moyen pondéré d'actions en circulation correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires annulées ou émises durant la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le Résultat Net Part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription, etc.), retraité des actions en auto-détention.

2.2.7 Secteurs opérationnels

En application de la norme *IFRS 8 - Secteurs opérationnels*, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources de chaque secteur opérationnel.

Conformément à l'organisation opérationnelle du Groupe, l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources est réalisée au niveau des filiales regroupées par division :

- JACQUET : distribution de tôles quarto inox ;
- STAPPERT : distribution de produits longs inox ;
- IMS group : distribution d'aciers pour la mécanique.

Les indicateurs sectoriels de référence examinés par les principaux décideurs sont : le chiffre d'affaires, la marge brute, le Résultat Opérationnel Courant, le Besoin en Fonds de Roulement opérationnel et son niveau par rapport à l'activité.

2.2.8 Écarts d'acquisition - Regroupements d'entreprises

La norme *IFRS 3* prévoit l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste va- leur. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif dans l'entité acquise sont comptabilisés lors du regroupement. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill. Lorsque l'écart d'acquisition est négatif (badwill), il est comptabilisé immédiatement en résultat. La détermination des justes valeurs et des goodwills est finalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat.

Conformément à la norme IAS 27, toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés étrangères hors zone euro sont traités comme des actifs et passifs de l'activité étrangère et convertis en conséquence au cours de clôture selon la norme IAS 21.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - *Dépréciation d'actifs*, la valeur des écarts d'acquisition est testée au minimum une fois par an à la clôture de chaque exercice et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Ce test est réalisé au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté.

Les UGT correspondent aux 3 divisions du Groupe.

Les divisions correspondent à l'organisation opérationnelle du Groupe et constituent la base du reporting interne servant à la direction pour l'évaluation de la performance.

En cas de survenance de facteurs défavorables significatifs, le Groupe réexamine la valeur recouvrable des actifs et peut être amené à déprécier certains d'entre eux.

La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité de l'UGT est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation provenant de plans internes d'une durée de 5 ans, et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel.

Le taux d'actualisation retenu est apprécié individuellement au niveau de chaque UGT et est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le Groupe, auquel une prime de taille d'entreprise est appliquée pour les filiales les moins significatives.

La méthode des flux futurs de trésorerie actualisés ("discounted cash flows") utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des écarts d'acquisition présente, par nature, un caractère aléatoire. Elle induit en effet, par construction, une sensibilité des valeurs obtenues aux variations des hypothèses et paramètres retenus tels que :

- l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de marché ;
- l'évolution des prix de vente et des marges brutes ;
- l'évolution des cours des matières premières et des devises ;
- le choix du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini au terme de l'horizon de prévision.

Il en résulte, selon les hypothèses retenues pour établir les plans d'affaires et selon les paramètres de taux retenus, une incertitude susceptible d'affecter la valeur des écarts d'acquisition.

Les dépréciations des écarts d'acquisition sont affectées de manière définitive à la valeur brute de l'écart d'acquisition.

2.2.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que des logiciels.

La durée d'utilité des actifs incorporels est appréciée pour chaque actif comme étant finie ou indéterminée. Quand un actif incorporel a une durée d'utilité finie, il est amorti sur cette période.

Les durées et les modes d'amortissement des actifs incorporels à durée d'utilité finie sont revus au moins à la clôture de chaque exercice ou dès lors qu'un indice de perte de valeur existe.

2.2.10 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Conformément à la norme IAS 16 - *Immobilisations corporelles*, les actifs sont décomposés si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou si elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents. Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût historique, constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- de tous les frais directement attribuables, engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- de toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat ;
- majorés des écarts d'évaluation issus de l'affectation des écarts de première consolidation.

Amortissements et dépréciation

Les méthodes et durées d'amortissement (correspondant à la durée d'utilité) appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les bâtiments et leurs aménagements sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 1 et 30 ans ;
- les équipements industriels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 15 ans ;
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que les véhicules et le matériel informatique sont amorties linéairement sur des durées d'utilité estimées généralement comprises entre 3 et 10 ans.

Le Groupe utilise ses actifs le plus longtemps possible et les cessions d'immobilisations restent très occasionnelles. Le Groupe exploite donc ses actifs sur leur durée d'utilité sans tenir compte de leur valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable, déterminée sur la base de la plus forte valeur entre la valeur de marché et les flux futurs de trésorerie actualisés.

2.2.11 Contrats de location

Les obligations locatives sont présentées au passif soit en " obligations locatives long terme ", soit en " obligations locatives court terme ", l'actif associé est classé en " droits d'utilisation ".

Le Groupe a choisi d'appliquer les deux exemptions proposées par la norme sur les contrats suivants :

- contrats de location de biens de courte durée ;
- contrats de location de biens portant sur des actifs de faible valeur.

Les charges relatives à ces contrats demeurent classées en charges opérationnelles.

Les loyers futurs sont actualisés avec le taux marginal d'endettement du preneur déterminé par zone géographique soit 3% pour les sociétés européennes et 5% pour les sociétés d'Amérique du Nord, le taux implicite étant difficilement déterminable.

La durée d'amortissement est généralement la durée du contrat, sauf en cas d'option d'achat certaine. Dans ce cas, la durée retenue est la durée d'utilité.

Suite aux décisions de l'IFRS IC du 26 novembre 2019 sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle, le Groupe a réexaminé la durée de certains de ses contrats de location, mais n'a pas apporté de changement significatif dans leur durée.

2.2.12 Instruments financiers

2.2.12.1 Actifs financiers

Ils se décomposent en :

- actifs financiers constatés au coût amorti : cette rubrique comprend les actifs financiers non courants tels que les prêts ou les dépôts et cautionnements et les actifs courants (créances clients, autres actifs hors charges constatées d'avance) ;
- actifs financiers désignés en tant que " juste valeur par le biais du résultat " : cette rubrique comprend les actifs de trésorerie et équivalents ainsi que les instruments financiers dérivés ;
- titres non consolidés et placements long terme : conformément à la norme *IFRS 9 - Instruments financiers*, ces catégories d'actifs sont évaluées à la juste valeur à la date de clôture de l'exercice. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat ou en OCI non recyclables.

2.2.12.2 Passifs financiers

Ils se décomposent en :

- passifs financiers constatés au coût amorti : cette rubrique comprend les dettes financières non courantes et courantes (banques et organismes de location-financière, autres financements et découverts bancaires) et les passifs courants et non courants (dettes fournisseurs, autres passifs hors produits constatés d'avance) ;
- conformément aux dispositions de la norme *IFRS 9 - Instruments financiers*, les emprunts et les découverts bancaires sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis ultérieurement au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. La part à moins d'un an est classée dans le poste " dettes financières court terme " et la part à plus d'un an est classée dans le poste " dettes financières long terme " ;
- conformément aux normes IFRS, les accords d'affacturage inversés sont présentés en fonction de la modification ou non des dettes concernées. Ainsi, lorsque les dettes fournisseurs ne sont pas substantiellement modifiées (durée et échéance, contrepartie, etc.), elles sont maintenues en dettes fournisseurs. Dans le cas contraire, elles s'apparentent à une opération de financement et sont présentées en dettes financières. L'analyse des contrats en vigueur a conduit à les considérer en dettes financières ;
- passifs financiers désignés en tant que " juste valeur par le biais du résultat " : cette rubrique comprend les instruments financiers dérivés.

2.2.12.3 Instruments dérivés

Les instruments dérivés incluent essentiellement des produits de couverture de taux d'intérêt et des produits de couverture de taux de change.

Les instruments dérivés sont valorisés à la juste valeur à la date de clôture. Lorsque le Groupe peut démontrer l'efficacité des couvertures, les variations de juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global ; lorsque le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

2.2.13 Stocks

Valeurs brutes

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré.

Valeur nette de réalisation

Une dépréciation peut être comptabilisée en fonction du délai de rotation des stocks et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente. La dépréciation est ainsi calculée sur la base d'une valeur nette de réalisation estimée, actualisée en fonction de la date estimée de revente.

2.2.14 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Compte tenu des échéances courtes de paiement, leur juste valeur est assimilée à leur valeur nominale.

Les effets escomptés non échus sont réintégrés dans les comptes clients. Les cessions de créances sans recours qui répondent aux prescriptions de la norme *IFRS 9 - Instruments financiers*, sont déconsolidées. En effet, les risques de délai de paiement et de crédit sont transférés au factor.

Conformément à la norme *IFRS 9*, les pertes attendues dès l'origine relatives aux créances clients font l'objet d'une estimation et d'une dépréciation. Le Groupe ayant recours à l'assurance-crédit, l'exposition aux risques de crédit ne concerne que les créances clients non assurées. Le niveau de dépréciation est demeuré stable et l'application de la norme n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs.

Les créances irrécouvrables sont sorties du bilan et constatées en pertes.

2.2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste peut être constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse, des comptes et dépôts à terme et des titres de placement, convertibles rapidement et soumis à un risque peu significatif de changement de valeur. Les titres de placement sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés en résultat financier. Ces placements sont détenus dans l'optique d'être cédés à court terme.

2.2.16 Capitaux propres, actions auto-détenues, plans d'attribution gratuite d'actions

Paiements fondés sur des actions

Conformément à la norme *IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions*, les actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe sont évaluées à la juste valeur de l'avantage accordé à la date d'octroi.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'attribution sont sans effet sur cette évaluation. La charge ainsi calculée est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie des capitaux propres, linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces actions sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

2.2.17 Provisions courantes et non courantes

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- il existe une obligation, juridique ou implicite, résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Selon leur échéance, les provisions sont considérées comme " courantes " (échéance inférieure à un an) ou " non courantes " (échéance supérieure à un an).

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que leur montant est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur montant est significatif.

2.2.18 Provisions pour engagements sociaux

Certains salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations locales en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés, des indemnités de départ en retraite (ou des indemnités de départ de la Société) et des compléments de retraite. Il existe également des régimes de médailles du travail. Le Groupe propose ces avantages dans certains pays au travers de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes, la charge correspondante étant comptabilisée directement en résultat de l'exercice.

Dans le cas de régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués conformément à la norme IAS 19, en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Le Groupe applique la norme IAS 19 révisée et comptabilise la variation des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global.

La provision est évaluée par des actuaires externes au Groupe.

2.2.19 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés à l'actif que si des bénéfices imposables suffisants pour les résorber sont prévus, en s'appuyant sur un business plan élaboré sur la base des hypothèses les plus probables. La méthodologie s'appuie sur les plans internes d'une durée de 5 ans, et tient compte des législations en vigueur à la date de la clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue au moins une fois par an lors de la clôture annuelle.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la clôture. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations de taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains.

2.2.20 Passifs d'impôt exigible

Toutes les dettes d'impôt sont enregistrées conformément à la norme IAS 12.

2.2.21 Créances et dettes libellées en monnaie étrangère

Les opérations libellées en devise sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de la transaction. À la date de clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique " résultat de change " et présentés en autres produits et charges financières dans l'état consolidé du résultat global.

Les écarts de change relatifs à des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net du Groupe dans une filiale étrangère sont traités de la même manière que l'investissement dans le capital de la filiale, c'est-à-dire, comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IAS 21 - *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. Lors de la sortie de l'investissement net, ces écarts de change sont reclassés de capitaux propres en résultat.

2.2.22 Hyperinflation

Le Groupe a appliqué pour la première fois en 2022 la norme IAS 29 - *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* aux comptes de la société IMS Özel Çelik située en Turquie. Les états financiers de cette entité ont été retraités pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de la monnaie fonctionnelle, avec un impact positif de 1,6 million d'euros sur les réserves consolidées et une charge de 1,2 million d'euros dans le résultat financier.

Les éléments du résultat global ont été convertis au taux de clôture.

2.3 Notes relatives à l'état consolidé du résultat global

2.3.1 Secteurs opérationnels

Le Groupe est organisé autour de 3 divisions :

- JACQUET

- STAPPERT

- IMS group

Au 31 décembre 2023, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

m€	Jacquet	Stappert	IMS Group	Autres (1)	Eliminations inter-marques	Total
Chiffre d'affaires	521	621	1 107	-	(19)	2 230
Variation 2023 vs 2022	-15,9%	-20,8%	-14,9%	n.a	n.a	-16,9%
Effet prix	-10,0%	-8,2%	-6,7%	n.a	n.a	-8,0%
Effet volume	-7,2%	-13,2%	-9,6%	n.a	n.a	-10,1%
Effet périmètre	+1,3%	+0,6%	+1,4%	n.a	n.a	+1,1%
Marge brute	143	106	232	-	(0)	481
Résultat Opérationnel Courant ²	34	18	38	9	-	99
BFR Opérationnel	156	130	364	6	-	657
en % du chiffre d'affaires ³	29,9 %	21,0 %	29,6 %	n.a.	n.a.	27,9 %

¹ Il s'agit des activités hors Marques (dont JACQUET METALS SA).

² Le Résultat Opérationnel Courant est retraité des profits sur cessions d'actifs immobilisés (0,4 millions d'euros au niveau du Groupe) et des produits non récurrents (2,5 millions d'euros au niveau du Groupe) liés aux acquisitions 2023 et s'établit à 99 millions d'euros.

n.a. : Non applicable.

Au 31 décembre 2022, les indicateurs clés par secteur opérationnel étaient les suivants :

m€	JACQUET	STAPPERT	IMS group	Autres ¹	Élimination inter-marques	Total
Chiffre d'affaires	619	784	1 301	-	(21)	2 683
Variation 2022 vs 2021	+44,2 %	+28,3 %	+37,7 %	n.a.	n.a.	+36,2 %
Effet prix	+41,9 %	+35,7 %	+37,9 %	n.a.	n.a.	+38,1 %
Effet volume	-2,1 %	-7,4 %	-0,2 %	n.a.	n.a.	-2,9 %
Effet périmètre	+4,4 %	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	+1,0 %
Marge brute	208	154	319	-	-	681
Résultat Opérationnel Courant ²	93	56	104	10	-	263
BFR opérationnel	198	143	402	3	-	746
en % du chiffre d'affaires ³	31,3 %	18,3 %	30,9 %	n.a.	n.a.	27,7 %

¹ Il s'agit des activités hors Marques (dont JACQUET METALS SA).

² Le Résultat Opérationnel Courant est retraité des profits sur cessions d'actifs immobilisés (0,6 million d'euros au niveau du Groupe) et de charges non récurrentes (4,1 millions d'euros au niveau du Groupe) comprenant notamment des provisions pour risque de taxation rétroactive sur certaines importations) et s'établit à 263 millions d'euros.

³ 12 mois glissants (Intégrant Fidelity PAC Metals sur 12 mois glissants).

n.a. : Non applicable.

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présente de la façon suivante :

m€	2023		2022	
	Chiffre d'affaires	en %	Chiffre d'affaires	en %
Allemagne	835	37%	1 031	38%
France	212	10%	239	9%
Amérique Du Nord	158	7%	178	7%
Espagne	157	7%	172	6%
Italie	151	7%	174	7%
Pays Bas	149	7%	191	7%
Autre Europe	510	23%	634	24%
Hors Europe	58	2%	65	2%
Total	2 230	100%	2 683	100%

2.3.2

Coût des ventes

m€	2023	2022
Chiffre d'affaires	2 230	2 683
Coût des ventes	(1 750)	(2 003)
Dont achats consommés	(1 792)	(1 934)
Dont dépréciation des stocks	42	(69)
Marge Brute	481	681
Taux de marge	21,5%	25,4%

La marge brute 2023 s'établit à 481 millions d'euros et représente 21,5 % du chiffre d'affaires contre 25,4 % en 2022.

2.3.3 Charges opérationnelles

La baisse des charges opérationnelles est principalement liée à la baisse d'activité. L'inflation a contribué pour environ +2,5 millions d'euros à la variation des charges opérationnelles.

m€	2023	2022
Charges opérationnelles	(161)	(167)

2.3.4 Charges de personnel et effectifs

m€	2023	2022
Salaires	(149)	(168)
Charges sociales	(35)	(34)
Autres frais de personnel	(3)	(2)
Charges de personnel	(188)	(203)
Taux de charges sociales	24%	20%

Effectifs

	2023	2022
Equivalents temps plein à la clôture	3 339	3 060
Effectif moyen	3 155	3 079
Dont France	475	457
Dont Etranger	2 680	2 622

Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux

La Société compte deux dirigeants mandataires sociaux dont les rémunérations et avantages de toute nature cumulés, directs et indirects, versés en 2023 se sont élevés à 2 176 milliers d'euros contre 2 138 milliers d'euros en 2022.

Les rémunérations nettes versées aux administrateurs non exécutifs de la Société se sont élevées à 121 milliers d'euros en 2023 contre 116 milliers d'euros en 2022.

2.3.5 Autres produits et charges non courants

Ce poste comprend des profits sur cessions d'actifs immobilisés (0,4 million d'euros) et des produits liés aux acquisitions 2023 (badwill de 2,5 millions d'euros).

2.3.6 Résultat financier

m€	2023	2022
Intérêts sur dettes financières long terme	(15)	(6)
Intérêts sur obligations locatives	(2)	(2)
Intérêts sur dettes financières court terme	(7)	(4)
Produits d'intérêts	10	1
Coût de l'endettement net	(15)	(11)
Autres produits financiers	0,0	-
Autres charges financières	(4)	(5)
Autres produits et charges financiers	(4)	(5)
Résultat financier	(19)	(16)

Le résultat financier 2023 est une charge nette de 19 millions d'euros comprenant :

- le coût de l'endettement net 2023 pour 15 millions d'euros contre 11 millions d'euros en 2022. Le coût moyen de l'endettement brut s'élève à 4,7 % en 2023 ;
- une charge nette de 4 millions d'euros (5 millions d'euros en 2022) composée essentiellement des frais de services bancaires pour 2,8 millions d'euros (2,3 millions d'euros en 2022), d'une perte nette de change quasi nulle (perte de 1,4 million d'euros en 2022) ainsi que d'une perte de 1,2 million d'euros (perte de 1,2 million d'euros en 2022) liée l'application de la norme IAS 29 (économies hyperinflationnistes) aux

comptes de la société IMS Özel Çelik.

L'analyse de la gestion des risques de taux et de change est exposée dans les §2.4.17.3.2 et 2.4.17.3.3 du présent chapitre.

2.3.7 Impôts sur les résultats

m€	2023	2022
Impôts exigibles	(13)	(64)
Impôts différés	(16)	10
Total impôts	(29)	(53)

Le rapprochement entre l'impôt théorique, calculé en appliquant le taux d'impôt en vigueur en France (25 % en 2023) au résultat avant impôt, et la charge d'impôt réelle se présente ainsi :

m€	Base 2023	Impôt correspondant +produits/-charges	Taux
Résultat consolidé avant impôts	83,5		
Calcul au taux théorique en France		(20,9)	25,00%
Impact des différences permanentes ¹		(0,4)	0,5%
Impact de la création de reports fiscaux non activés		(7,8)	9,3%
Impact de l'utilisation de reports fiscaux antérieurs non activés		0,1	-0,1%
Activation de reports fiscaux déficitaires antérieurs		1,8	-2,1%
Autres		(1,8)	2,2%
Total impacts corrections de la base imposable		(8,1)	9,7%
Différentiels de taux entre la France et les autres pays		(1,5)	1,8%
Autres ²		1,9	-2,3%
Charge d'impôt réelle		(28,5)	34,2%

¹ Les différences permanentes proviennent des charges non déductibles fiscalement.

² La ligne " Autres " correspond essentiellement à l'impact du reclassement de la CVAE en impôt sur le résultat (cf. §2.2.5 du présent chapitre).

Concernant les reports fiscaux déficitaires, l'analyse des positions bilantielles arrêtées au 31 décembre 2023 est présentée au §2.4.14 du présent chapitre.

2.3.8 Résultats par action

	2023	2022
Résultat net part du Groupe (k€)	50 744	179 640
Nombre moyen pondéré d'actions	22 788 521	23 022 739
Actions auto-détenues	293 473	65 447
Nombre moyen pondéré d'actions hors actions en auto-détention	22 495 048	22 957 292
Résultat net par action non dilué (€)	2,26	7,82
Attribution gratuite d'actions*	3 958	-
Nombre moyen pondéré d'actions après effet dilutif, hors actions en auto-détention	22 499 006	22 957 292
Résultat net par action dilué (€)	2,26	7,82

* Nombre moyen d'actions sur l'exercice.

2.4 Notes relatives à l'état de la situation financière

2.4.1 Écarts d'acquisition - Regroupements d'entreprises

m€	31.12.21	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31.12.22
UGT JACQUET	10	1	-	-	(0)	11
UGT STAPPERT	40	-	-	-	-	40
UGT IMS group	16	-	-	-	-	16
Écarts d'acquisition en valeur nette	66	1	-	-	(0)	67

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31.12.23
UGT JACQUET	11	-	-	-	(0)	11
UGT STAPPERT	40	0	-	-	-	41
UGT IMS group	16	3	-	-	-	19
Ecart d'acquisition en valeur nette	67	3	-	-	(0)	70

La variation du poste " Écart d'acquisition " sur l'exercice 2023 provient de l'acquisition des sociétés DELTA ACCIAI, COMETAL Metallhalbzeuge et SISO.

Au 31 décembre 2023, le Groupe a procédé à une analyse des performances réalisées par les différentes Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux 3 divisions du Groupe afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur. Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont présentées ci-dessous pour information :

- horizon des prévisions : 5 ans ;
- taux de croissance moyen à l'infini de 1,8 % utilisé pour projeter les flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions. Ce dernier est basé sur des taux de croissance à l'infini compris entre 1,0 % (pour les sociétés évoluant sur des marchés considérés comme matures et / ou sur lesquels le Groupe est historiquement présent) et 3,8 % (pour les sociétés dont les marchés sont en développement et / ou sur lesquels le Groupe affiche des ambitions de croissance supérieures à la croissance attendue du marché) ;
- taux d'actualisation compris entre 9,0 % et 9,6 % selon les divisions, appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier :

- les taux de croissance à l'infini de $\pm 0,5$ point et le taux d'actualisation de ± 1 point ;
- les pourcentages de marge brute exprimée en euros de ± 1 %.

Ces analyses n'ont pas mis en évidence de dépréciation à constater à fin 2023. Depuis 2011, il n'y a pas eu de dépréciation au niveau des UGT.

2.4.2 Immobilisations incorporelles

m€	31.12.21	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement	Écart de conversion	31.12.22
Logiciels	24,1	0,1	0,4	(0,1)	0,1	(0,0)	24,6
Coûts de développement*	3,6	-	-	-	-	-	3,6
Autres	1,1	0,1	0,0	-	-	0,0	1,1
Valeur brute	28,8	0,2	0,4	(0,1)	0,1	(0,0)	29,4
Logiciels	(21,7)	(0,1)	(0,6)	0,1	0,0	0,0	(22,3)
Coûts de développement*	(2,3)	-	(0,4)	-	-	-	(2,6)
Autres	(1,0)	(0,0)	(0,0)	-	-	0,0	(1,1)
Amortissements	(25,0)	(0,1)	(1,0)	0,1	0,0	0,0	(26,0)
Logiciels	2,4	0,0	(0,2)	0,0	0,1	(0,0)	2,4
Coûts de développement*	1,3	-	(0,4)	-	-	-	0,9
Autres	0,0	0,0	(0,0)	-	-	0,0	0,1
Valeur nette	3,7	0,1	(0,6)	0,0	0,1	0,0	3,4

* Coûts de développement de l'ERP Groupe (JAC3).

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement et autres	Ecart de conversion	31.12.23
Logiciels	24,6	0,1	0,3	(11,2)	0,1	(0,0)	14,0
Coûts de développement*	3,6	-	-	-	-	-	3,6
Autres	1,1	0,3	-	(0,1)	-	(0,0)	1,4
Valeur brute	29,4	0,4	0,3	(11,2)	0,1	(0,0)	19,0
Logiciels	(22,3)	(0,1)	(0,7)	11,2	(0,0)	0,0	(12,0)
Coûts de développement*	(2,6)	-	(0,4)	-	-	-	(3,0)
Autres	(1,1)	(0,3)	(0,0)	0,1	-	0,0	(1,4)
Amortissements	(26,0)	(0,4)	(1,1)	11,2	(0,0)	0,0	(16,3)
Logiciels	2,4	0,0	(0,4)	(0,0)	0,1	(0,0)	2,0
Coûts de développement*	0,9	-	(0,4)	-	-	-	0,6
Autres	0,1	0,0	(0,0)	-	-	(0,0)	0,0
Valeur nette	3,4	0,0	(0,8)	(0,0)	0,1	(0,0)	2,6

* Coûts de développement de l'ERP Groupe (JAC3).

2.4.3 Immobilisations corporelles

m€	31.12.21	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement	Écart de conversion	31.12.22
Terrains	29,5	-	0,1	-	0,0	0,0	29,7
Constructions	171,3	-	3,1	(0,2)	3,6	0,3	178,1
Matériel, outillage, installations techniques	208,9	0,7	11,4	(5,2)	4,4	0,0	220,1
Matériel de transport	11,3	0,1	0,9	(1,4)	0,9	0,1	12,0
Matériel informatique	6,8	0,3	0,7	(0,3)	0,1	(0,0)	7,5
Autres immobilisations corporelles	34,0	0,3	1,8	(1,1)	0,2	(0,0)	35,2
Immobilisations corporelles en cours	8,2	-	9,0	-	(4,6)	0,1	12,7
Avances et acomptes	2,2	-	2,2	-	(1,9)	(0,0)	2,5
Total valeur brute	472,1	1,4	29,2	(8,2)	2,7	0,5	497,7
Constructions	(92,7)	-	(6,2)	0,2	(0,3)	0,1	(98,8)
Matériel, outillage, installations techniques	(169,9)	(0,6)	(9,0)	4,7	(1,9)	0,1	(176,6)
Matériel de transport	(8,9)	(0,1)	(0,8)	1,2	(0,2)	(0,0)	(8,8)
Matériel informatique	(5,5)	(0,3)	(0,8)	0,3	(0,0)	0,0	(6,3)
Autres immobilisations corporelles	(27,2)	(0,3)	(2,0)	1,1	0,0	0,0	(28,3)
Total amortissements	(304,3)	(1,2)	(18,8)	7,5	(2,4)	0,2	(318,9)
Terrains	(1,0)	-	(0,0)	-	-	0,0	(1,0)
Constructions	(0,6)	-	(0,0)	0,0	0,0	-	(0,6)
Matériel, outillage, installations techniques	(2,1)	0,0	(0,0)	0,0	0,0	-	(2,1)
Autres immobilisations corporelles	(0,1)	-	-	0,0	(0,0)	-	(0,1)
Total dépréciation	(3,8)	0,0	(0,0)	0,0	0,0	0,0	(3,7)
Valeur nette comptable	164,1	0,2	10,4	(0,7)	0,4	0,7	175,1

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.23
Terrains	29,7	2,7	15,3	-	0,6	0,1	48,4
Constructions	178,1	16,5	8,8	(0,3)	1,6	0,4	205,1
Matériel, outillage, installations techniques	220,1	10,3	15,2	(6,1)	9,5	(0,4)	248,7
Matériel de transport	12,0	1,3	1,3	(0,9)	0,2	(0,0)	13,8
Matériel informatique	7,5	0,1	0,7	(0,9)	0,1	(0,0)	7,5
Autres immobilisations corporelles	35,2	2,5	1,7	(0,8)	0,3	0,0	38,9
Immobilisations corporelles en cours	12,7	0,0	7,8	-	(6,2)	(0,0)	14,3
Avances et acomptes	2,5	-	1,2	-	(2,7)	0,0	1,0
Total valeur brute	497,7	33,5	52,0	(9,0)	3,4	0,0	577,7
Constructions	(98,8)	(6,1)	(6,7)	0,1	(0,0)	(0,2)	(111,6)
Matériel, outillage, installations techniques	(176,6)	(8,7)	(9,8)	4,8	(3,8)	0,2	(193,9)
Matériel de transport	(8,8)	(1,1)	(0,8)	0,8	0,0	0,0	(9,8)
Matériel informatique	(6,3)	(0,1)	(0,6)	0,9	(0,0)	0,0	(6,1)
Autres immobilisations corporelles	(28,3)	(2,3)	(1,8)	0,8	0,5	(0,0)	(31,1)
Total amortissements	(318,9)	(18,1)	(19,7)	7,5	(3,3)	0,0	(352,6)
Terrains	(1,0)	-	(0,0)	-	-	0,0	(1,0)
Constructions	(0,6)	-	-	-	-	-	(0,6)
Matériel, outillage, installations techniques	(2,1)	-	(0,0)	-	-	0,0	(2,1)
Autres immobilisations corporelles	(0,1)	-	-	-	-	-	(0,1)
Total dépréciation	(3,7)	-	(0,0)	-	-	0,0	(3,8)
Valeur nette comptable	175,1	15,3	32,3	(1,5)	0,1	0,1	221,3

Les investissements ont représenté 52 millions d'euros, principalement dédiés au renforcement des capacités des centres de distribution ainsi qu'à l'amélioration et au renouvellement de leurs équipements. Le Groupe a notamment investi pour la division JACQUET avec l'achat d'un tènement immobilier en Allemagne (région de Stuttgart) et l'achat d'un terrain au Canada (région de Toronto) pour sa filiale ROLARK.

2.4.4 Droits d'utilisation - Obligations locatives

m€	31.12.21	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement	Réévaluation contrat	Ecart de conversion	31.12.22
Droit d'utilisation - Terrains	5,4	-	0,0	-	0,0	-	-	5,4
Droit d'utilisation - Constructions	85,8	0,7	5,5	(1,5)	19,8	0,6	(0,2)	110,6
Droit d'utilisation - Matériel, outillage, installations techniques	13,9	0,1	2,8	(0,7)	(0,6)	(2,1)	(0,0)	13,3
Droit d'utilisation - Matériel de transport	8,2	0,0	3,1	(1,8)	0,1	(0,2)	(0,0)	9,4
Droit d'utilisation - Matériel informatique	0,3	-	0,0	-	0,0	-	(0,0)	0,4
Droit d'utilisation - Autres immobilisations corporelles	0,5	-	0,1	(0,1)	0,0	-	(0,0)	0,5
Total valeur brute	114,2	0,8	11,4	(4,1)	19,4	(1,8)	(0,3)	139,6
Droit d'utilisation - Terrains	(0,8)	-	(0,3)	-	-	-	-	(1,2)
Droit d'utilisation - Constructions	(40,2)	-	(14,2)	1,5	-	(0,1)	0,0	(53,0)
Droit d'utilisation - Matériel, outillage, installations techniques	(6,5)	-	(1,8)	0,7	-	1,8	0,0	(5,8)
Droit d'utilisation - Matériel de transport	(3,6)	-	(2,3)	1,8	-	0,2	0,0	(3,9)
Droit d'utilisation - Matériel informatique	(0,2)	-	(0,1)	-	-	-	(0,0)	(0,3)
Droit d'utilisation - Autres immobilisations corporelles	(0,2)	-	(0,1)	0,1	-	-	(0,0)	(0,2)
Total amortissements	(51,6)	-	(18,7)	4,1	-	1,9	0,0	(64,3)
Valeur nette comptable	62,6	0,8	(7,4)	-	19,4	0,1	(0,2)	75,3

m€	31.12.21	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement	Réévaluation contrat	Écarts de conversion	31.12.22
Créances sous-location - Constructions	4,1	-	-	(0,9)	-	-	-	3,2
Valeur brute	4,1	-	-	(0,9)	-	-	-	3,2

m€	31.12.21	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement entre part court terme et part long terme	Réévaluation contrat	Écarts de conversion	31.12.22
Obligations locatives IFRS 16 long terme	50,1	0,8	11,4	-	(21,8)	19,4	(0,2)	59,7
Obligations locatives IFRS 16 court terme	16,9	-	-	(19,8)	21,8	-	(0,1)	18,8
Valeur brute	67,0	0,8	11,4	(19,8)	(0,0)	19,4	(0,3)	78,4

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement	Réévaluation contrat	Écarts de conversion	31.12.23
Droit d'utilisation - Terrains	5,4	-	-	-	-	0,0	-	5,4
Droit d'utilisation - Constructions	110,6	2,8	2,0	(3,6)	(2,8)	23,4	(0,6)	131,8
Droit d'utilisation - Matériel, outillage, installations techniques	13,3	0,6	1,1	(0,3)	(4,3)	0,1	0,2	10,7
Droit d'utilisation - Matériel de transport	9,4	0,2	2,7	(1,6)	(0,1)	0,1	(0,1)	10,6
Droit d'utilisation - Matériel informatique	0,4	-	-	(0,3)	(0,0)	0,0	(0,0)	0,1
Droit d'utilisation - Autres immobilisations corporelles	0,5	-	0,1	(0,1)	-	0,0	0,0	0,5
Total valeur brute	139,6	3,6	5,9	(5,9)	(7,2)	23,6	(0,4)	159,2
Droit d'utilisation - Terrains	(1,2)	-	(0,3)	-	-	-	-	(1,5)
Droit d'utilisation - Constructions	(53,0)	-	(15,3)	3,6	0,7	-	0,1	(63,9)
Droit d'utilisation - Matériel, outillage, installations techniques	(5,8)	(0,0)	(1,5)	0,3	3,2	-	(0,1)	(4,0)
Droit d'utilisation - Matériel de transport	(3,9)	(0,0)	(2,6)	1,6	0,1	-	0,0	(4,7)
Droit d'utilisation - Matériel informatique	(0,3)	-	(0,1)	0,3	-	-	0,0	(0,1)
Droit d'utilisation - Autres immobilisations corporelles	(0,2)	-	(0,1)	0,1	(0,0)	-	(0,0)	(0,2)
Total amortissements	(64,3)	(0,0)	(19,9)	5,9	3,9	-	0,0	(74,4)
Valeur Nette comptable	75,3	3,6	(14,0)	-	(3,3)	23,6	(0,4)	84,8

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Réévaluation contrat	Reclassement et Autres	Écarts de conversion	31.12.23
Créances sous-location - Constructions	3,2	-	-	(1,3)	-	2,6	-	4,4
Valeur brute	3,2	-	-	(1,3)	-	2,6	-	4,4

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclassement entre part court terme et part long terme	Réévaluation contrat	Écarts de conversion	31.12.23
Obligation locative IFRS 16 long terme	59,7	3,4	5,9	-	(24,6)	23,6	(0,2)	67,7
Obligation locative IFRS 16 court terme	18,8	0,1	-	(21,0)	24,6	-	(0,0)	22,4
Valeur brute	78,4	3,5	5,9	(21,0)	(0,0)	23,6	(0,3)	90,1

Le Groupe détient environ 700 contrats de location, principalement des baux. La valeur brute de ces contrats est de 160 millions d'euros.

En 2023, de nouveaux contrats ont été comptabilisés pour un montant de 6 millions d'euros.

Par ailleurs, les changements apportés aux contrats (ajustement des loyers ou réévaluation de la durée des contrats) ont conduit à réapprécier les obligations locatives à hauteur de 24 millions d'euros.

Les paiements liés aux obligations locatives se sont élevés à 21 millions d'euros. Parallèlement, les créances locatives de sous-location ont diminué de 1,3 million d'euros.

Les reclassements proviennent de levées d'option qui ont conduit à une comptabilisation dans le poste " immobilisations corporelles ".

Les créances de sous-location sont classées dans le poste " Autres actifs financiers ".

Les obligations locatives sont décomposées en une partie court terme (échéance à moins d'un an) et une partie long terme.

L'échéancier de la dette d'obligation locative est le suivant :

m€	31.12.23
Inférieure à 1 mois	2
Entre 1 et 3 mois	3
Entre 3 et 12 mois	17
Obligations locatives court terme	22
Entre 1 et 5 ans	54
Supérieure à 5 ans	14
Obligations locatives long terme	68
Total obligations locatives	90

Impact au niveau du résultat global

L'application de la norme *IFRS 16* dans l'état consolidé du résultat global se résume ainsi :

m€	31.12.23
Charges opérationnelles nettes	22
Dotation aux amortissements	(20)
Charge d'intérêt sur les obligations locatives	(2)

Les charges de loyers restant comptabilisées en charges opérationnelles sont relatives à :

- des contrats à court terme : - 0,5 million d'euros ;
- des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur : - 1,3 million d'euros ;
- des contrats de service : - 0,4 million d'euros.

2.4.5 Autres actifs financiers

Ce poste correspond principalement à des dépôts et cautionnements et à des créances dont l'échéance est supérieure à 1 an pour 8,8 millions d'euros ainsi qu'à des créances locatives pour 4,4 millions d'euros (cf. §2.4.4 du présent chapitre).

2.4.6 Stocks

m€	31.12.23	31.12.22
Valeur brute	832	971
Dépréciation	(155)	(190)
Valeur nette	677	780

Les stocks sont essentiellement composés des stocks de marchandises (tôles entières ou entamées, produits longs, etc.).

Au 31 décembre 2023, après prise en compte de leur rotation et de leur valeur nette de réalisation, les stocks ont été ajustés avec une dépréciation représentant 18,6 % de la valeur brute, contre 19,6 % en 2022.

2.4.7

Créances clients

m€	31.12.23	31.12.22
Clients	179	195
Effets à l'encaissement	16	20
Effets à recevoir	1	1
Effets escomptés non échus et factoring	0	0
Clients douteux	7	8
Produits à recevoir / avoirs à établir	0	1
Valeur brute	204	224
Dépréciation des créances	(6)	(6)
Dépréciation	(6)	(6)
Valeur nette	198	218

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

La valeur nette des créances ne comprend pas les créances cédées sans recours qui s'élèvent à 45,9 millions d'euros en 2023, contre 54,7 millions d'euros en 2022.

L'analyse de la gestion des risques de contrepartie est exposée au §2.4.17.3.1 du présent

chapitre. La variation des dépréciations de créances clients s'analyse comme suit :

m€	2023	2022
Au 1er janvier	(6.1)	(6.1)
Entrée de périmètre	(0,5)	-
Dotations nettes	0,3	0,0
Autres	0,1	0,0
Au 31 décembre	(6.2)	(6.1)

2.4.8

Actifs d'impôts exigibles

Au 31 décembre 2023 les actifs d'impôts exigibles s'élèvent à 9,8 millions d'euros. Le solde de ce poste correspond à des montants individuellement non significatifs.

2.4.9

Autres actifs

m€	31.12.23	31.12.22
Avances et acomptes versés sur commandes	6	17
Créances fiscales	15	15
Autres actifs	8	7
Charges constatées d'avance	7	5
Valeur brute	36	44

Les " créances fiscales " correspondent à des créances autres que l'impôt sur les sociétés (TVA et garanties / dépôts douanes). L'ensemble des créances est à moins d'un an.

2.4.10

Trésorerie et équivalents de trésorerie

m€	31.12.23	31.12.22
Trésorerie	230	197
Equivalents de trésorerie	112	57
Valeur brute	342	254

Les " Équivalents de trésorerie " correspondent essentiellement à des dépôts à terme. L'analyse de la gestion des risques de taux à l'actif du bilan est exposée au §2.4.17.3.2.1 du présent chapitre.

2.4.11 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté dans la partie " Variation des capitaux propres consolidés ".

24.11.1 Capital social

Par décisions des 10 mai et 7 novembre 2023, le Conseil d'administration a annulé respectivement 315 530 et 210 000 actions auto-détenues, soit 525 530 actions au cours de l'exercice 2023. À l'issue de ces annulations, le capital de la Société est dorénavant composé de 22 497 209 actions auxquelles sont attachés 32 263 510 droits de vote théoriques (au 31 décembre 2023).

Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit sur les deux derniers exercices :

	31.12.23	31.12.22
Nombre d'actions	22 497 209	23 022 739
Dont nombre d'actions bénéficiant d'un droit de vote double	9 766 301	9 760 785
Dont nombre d'actions en auto-détention	293 473	65 447

24.11.2 Autres variations constatées dans les capitaux propres

Les " Écarts actuariels " intègrent l'impact net d'impôt des écarts actuariels relatifs aux provisions pour engagements sociaux (- 1,9 million d'euros), suite au passage du taux d'actualisation de 3,5 % à fin 2022 à 3,2 % à fin 2023.

Les " Autres variations " du résultat global proviennent de la réévaluation à la juste valeur des dérivés ainsi que de l'impact du traitement de l'hyperinflation en Turquie.

Les " Autres variations " en dehors du résultat global correspondent à la variation des actions auto-détenues comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition.

En 2023, hors contrat de liquidité, la Société n'a pas cédé de titres auto-détenus.

24.11.3 Écarts de conversion constatés dans les capitaux propres

La variation des écarts de conversion constatés dans les capitaux propres s'élève à -0,4 million d'euros au 31 décembre 2023. L'impact net sur les capitaux propres des écarts de conversion sur avances de trésorerie à long terme consenties aux filiales conformément à la norme IAS 21 est de - 0,3 million d'euros. Ces écarts correspondent essentiellement à des avances consenties aux filiales américaines.

24.11.4 Programme de rachat d'actions et attribution gratuite d'actions

Les Assemblées générales du 24 juin 2022 et du 30 juin 2023 ont autorisé, respectivement dans leur vingt-quatrième et treizième résolution, le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.

Au cours de l'année 2023, la Société a racheté 761 411 actions JACQUET METALS en vue de leur annulation dont 1 000 actions affectées aux attributions gratuites d'actions.

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 293 473 actions, soit 1,30 % du capital :

- 3 500 actions en vue de leur attribution aux mandataires sociaux ou aux salariés ;
- 280 138 actions en vue de leur annulation ;
- 9 835 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Les informations relatives aux actions gratuites attribuées durant l'exercice figurent dans le rapport spécial établi en application des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce.

24.11.5

Participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe développe notamment l'exploitation de ses divisions à travers un modèle atypique dans la distribution des métaux. Des filiales sont constituées avec un partenaire local qui, le plus souvent, est le manager de la filiale. Ce dernier investit et reçoit une participation minoritaire au capital. La filiale bénéficie du droit exclusif d'exploitation de la marque et à ce titre peut commercialiser la gamme complète des produits de la marque sur un territoire déterminé.

Des pactes d'actionnaires existent avec les actionnaires minoritaires. Ces pactes ne traitent en aucune manière de modalités touchant à la vente ou à l'achat d'actions de la Société. Ils visent seulement à arbitrer les intérêts des parties en cas de volonté de désengagement ou de conflit.

Le cas échéant, certains de ces pactes comprennent des options d'achat et de vente des participations minoritaires au bénéfice des deux parties. Généralement, les participations minoritaires sont valorisées sur une base proche des capitaux propres de la filiale.

Les pourcentages d'intérêts et de contrôle du Groupe dans chaque filiale et la liste des pays dans lesquels elles sont implantées sont présentés au §2.1.1 du présent chapitre.

2.4.12

Provisions courantes et non courantes

m€	31.12.22	Variation de périmètre	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Autres	Ecart de conversion	31.12.23
Part non courante	9,7	0,0	0,5	-	(0,7)	(0,1)	(0,0)	9,4
Part courante	51,2	0,8	0,9	(1,6)	(3,6)	(0,0)	0,0	47,6
Total	60,9	0,8	1,4	(1,6)	(4,4)	(0,1)	0,0	57,0

La nature des provisions correspond à des litiges salariaux, des coûts de réorganisation et des contentieux clients et fournisseurs.

2.4.13

Provisions pour engagements sociaux

Les engagements de retraite sont principalement localisés en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses retenues	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas
Taux d'actualisation				
2023	Régime retraite chapeau	3,20%		
	Médailles du travail	3,20%		3,20%
	IFC/ Pensions /autres	3,20%	3,20% ou 3,50% selon duration	3,20%
2022	Régime retraite chapeau	3,50%		
	Médailles du travail	3,50%		3,63%
	IFC/ Pensions /autres	3,50%	3,50% ou 3,80% selon duration	3,50%
Taux inflation				
2023	2,00%	n.a.	2,00%	2,10%

2022		2,00%	n.a.	2,00%	2,60%
------	--	-------	------	-------	-------

Taux moyen d'augmentation de salaire

2023	De 0,39% à 4,69% selon les CSP*, les régimes et l'âge	dépend des sociétés	n.a.	2,10%
2022	De 0,39% à 4,69% selon les CSP*, les régimes et l'âge	dépend des sociétés	n.a.	2,60%

Duration

2023	Régime retraite chapeau	11			
	Médailles du travail	6	8		6
	IFC/ Pensions /autres	10	11	12	20
2022	Régime retraite chapeau	10			
	Médailles du travail	6	9		7
	IFC/ Pensions /autres	8	11	10	20

* CSP : catégories socioprofessionnelles.

Comme sur les exercices précédents, le taux d'actualisation retenu a été évalué sur la base des obligations de première catégorie des entreprises privées notées AA (référence iBoxx € Corporate AA 10+).

La provision est évaluée par des actuaires externes au Groupe.

m€						31.12.23	31.12.22	
	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas	Autres pays	Total	Total	
Réconciliation de la situation financière à l'ouverture								
1	Dette actuarielle (DBO) à l'ouverture	(16,5)	(28,8)	(0,7)	(14,6)	(2,0)	(62,8)	(88,4)
2	Juste valeur des actifs à l'ouverture	5,9	5,1	-	12,5	0,5	24,0	33,5
3	Situation financière à l'ouverture (1)+(2)	(10,7)	(23,7)	(0,7)	(2,1)	(1,6)	(38,8)	(54,9)
Charge de l'exercice								
1	Coût des services	0,3	0,3	0,0	0,3	0,3	1,3	1,4
2	Coût des services passés	(0,2)	0,2	-	-	0,2	0,2	0,0
3	Coût des intérêts	0,5	1,0	0,0	0,5	0,1	2,1	0,8
4	Rendement attendu des actifs	(0,2)	(0,2)	-	(0,5)	(0,0)	(0,9)	(0,3)
5	Frais d'administration	-	-	-	0,1	-	0,1	0,1
6	Amortissement des (gains)/pertes actuariels	(0,0)	0,1	-	-	(0,0)	0,0	(0,4)
7	Charge de l'exercice = somme de (1) à (6)	0,3	1,4	0,1	0,5	0,5	2,8	1,7
Evolution de la dette actuarielle (DBO)								
1	Dette actuarielle (DBO) à l'ouverture	(16,5)	(28,8)	(0,7)	(14,6)	(2,0)	(62,8)	(88,4)
2	Coût des services	(0,3)	(0,3)	(0,0)	(0,3)	(0,3)	(1,3)	(1,4)
3	Coût des intérêts	(0,5)	(1,0)	(0,0)	(0,5)	(0,1)	(2,1)	(0,8)
4	Contributions employés	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)	(0,1)
5	Prestations payées	1,0	1,9	0,1	0,2	0,3	3,5	3,4
6	Gains/(Pertes) actuariels	(1,1)	(0,8)	(0,1)	(0,8)	0,1	(2,6)	24,5
7	Réduction/Coût des services passés	0,2	(0,2)	-	-	(0,2)	(0,2)	0,1
8	Entrée de périmètre	(0,2)	(0,3)	(0,1)	-	(0,1)	(0,6)	0,0
9	Dette actuarielle (DBO) à la clôture = somme de (1) à (8)	(17,3)	(29,6)	(1,0)	(16,1)	(2,2)	(66,2)	(62,8)
Projection des actifs								
1	Juste valeur des actifs à l'ouverture	5,9	5,1	-	12,5	0,5	24,0	33,5
2	Rendement attendu des actifs	0,2	0,2	-	0,5	0,0	0,9	0,3
3	Contributions employeurs	-	0,6	-	0,6	0,0	1,2	0,3
4	Contributions employés	-	-	-	0,1	-	0,1	0,1
5	Prestations payées	-	(0,2)	-	(0,2)	-	(0,4)	(0,4)
6	Frais d'administration	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)	(0,1)
7	Gains/(Pertes) actuariels	(0,0)	(0,1)	-	0,1	(0,0)	-	(9,9)
8	Entrée de périmètre	-	0,3	-	-	-	0,3	-
9	Juste valeur des actifs à la clôture = somme de (1) à (8)	6,0	5,8	-	13,6	0,5	26,0	24,0
Réconciliation de la situation financière à la clôture								
1	Dette actuarielle (DBO) à la clôture	(17,3)	(29,6)	(1,0)	(16,1)	(2,2)	(66,2)	(62,8)
2	Juste valeur des actifs à la clôture	6,0	5,8	-	13,6	0,5	26,0	24,0
3	Situation financière (1)+(2)	(11,3)	(23,7)	(1,0)	(2,5)	(1,7)	(40,2)	(38,8)
(Provision) / Montant payé d'avance à la clôture								
1	(Provision)/Montant payé d'avance à l'ouverture	(10,7)	(23,7)	(0,7)	(2,1)	(1,6)	(38,8)	(54,9)
2	Charge de l'exercice	(0,3)	(1,4)	(0,1)	(0,5)	(0,5)	(2,8)	(1,7)
3	Prestations/ contributions employeur	1,0	2,3	0,1	0,7	0,3	4,3	3,3
4	Ecart actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	(1,1)	(0,8)	(0,1)	(0,7)	0,1	(2,6)	14,3
5	Réduction/Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	0,1
6	Entrée de périmètre	(0,2)	(0,0)	(0,1)	-	(0,1)	(0,4)	0,0
7	(Provision)/Montant payé d'avance à la clôture = somme de (1) à (6)	(11,3)	(23,7)	(1,0)	(2,5)	(1,7)	(40,2)	(38,8)
Rationalisation des écarts actuariels générés au cours de l'exercice								
1	Ecart lié au changement d'hypothèses démographiques	(0,1)	-	-	-	-	(0,1)	(0,3)
2	Ecart lié au changement d'hypothèses financières	(0,5)	(0,6)	(0,0)	(0,4)	(0,1)	(1,6)	26,2
3	Ecart d'expérience	(0,4)	(0,2)	(0,1)	(0,4)	0,2	(0,9)	(1,7)
4	Ecart actuariels générés par les actifs de couverture	(0,0)	(0,1)	-	0,1	(0,0)	0,0	(9,9)
5	Gains/Pertes actuariels sur l'exercice - Clôture = somme de (1) à (4)	(1,1)	(0,9)	(0,1)	(0,7)	0,1	(2,6)	14,3

Les actifs détenus en couverture des engagements sociaux s'élèvent à 26 millions d'euros et sont localisés essentiellement en France (un fonds de sécurisation a été mis en place en 2019 pour les régimes de retraite spéciaux), aux Pays-Bas et en Allemagne. Ils sont investis dans les fonds généraux de l'assureur à qui la société n'a généralement pas imposé de stratégie d'investissement (allocation actions, immobilier, etc.).

Les écarts actuariels sont essentiellement liés à des changements d'hypothèses financières, le taux d'actualisation étant passé de 3,5 % en 2022 à 3,2 % en 2023. Ils ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global pour un montant net d'impôt de - 1,9 million d'euros.

En France, l'impact de la modification de l'hypothèse d'âge de départ à la retraite, qui résulte de la réforme des retraites d'avril 2023, a été traité comme une modification de régime. La charge de l'année a été ajustée en conséquence, l'impact n'est pas significatif.

Les résultats de l'analyse de sensibilité de l'évaluation de la dette actuarielle au taux d'actualisation, réalisée avec un pas de $\pm 0,25$ % sur la majorité des sociétés concernées, sont les suivants :

m€	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas	Total testé	Total Groupe
Dette actuarielle au 31.12.23	(17,1)	(29,3)	(0,8)	(16,2)	(63,4)	(66,2)
Dette actuarielle calculée avec un taux +0,25 point	(16,7)	(28,5)	(0,8)	(15,4)	(61,4)	
Dette actuarielle calculée avec un taux -0,25 point	(17,6)	(30,0)	(0,8)	(17,1)	(65,5)	

Les résultats de l'analyse de sensibilité de l'évaluation de la dette actuarielle au taux d'inflation, réalisée avec un pas de $\pm 0,25$ % sur la majorité des sociétés concernées, sont les suivants :

m€	France	Allemagne	Italie	Pays-Bas	Total testé	Total Groupe
Dette actuarielle au 31.12.23	(17,1)	(29,3)	(0,8)	(16,2)	(63,4)	(66,2)
Dette actuarielle calculée avec un taux +0,25 point	(17,5)	(29,8)	(0,8)	(16,3)	(64,5)	
Dette actuarielle calculée avec un taux -0,25 point	(16,7)	(28,7)	(0,8)	(16,1)	(62,3)	

Les différents régimes sont peu sensibles au taux de revalorisation des salaires.

L'échéancier prévisionnel des prestations pour les 3 prochaines années prévoit une charge de 3 millions d'euros pour la France, de 0,5 million d'euros pour les Pays-Bas, de 5,8 millions d'euros pour l'Allemagne.

2.4.14 Impôts différés

L'origine des impôts différés est la suivante :

m€	31.12.23	31.12.22
Différences temporaires	20	19
Reports fiscaux déficitaires	6	5
Autres retraitements IFRS*	29	45
Impôts différés actifs	55	69
Différences temporaires	4	4
Reports fiscaux déficitaires	0	-
Autres retraitements IFRS*	(12)	(12)
Impôts différés passifs	(8)	(8)

* Il s'agit essentiellement de retraitements liés aux règles d'harmonisation comptable entre les filiales.

La variation des impôts sur reports fiscaux déficitaires activés s'analyse comme suit :

m€	2023	2022
Au 1er janvier	5	16
Utilisations	(2)	(13)
Activations	3	2
Ecart de conversion	0	-
Au 31 décembre	6	5

Dettes financières

m€	31.12.23	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	31.12.22
Dettes financières long terme	385	-	305	80	333
Part <1 an des dettes financières long terme	88	88			55
Concours bancaires courants, factoring, escomptes	77	77			99
Intérêts courus	3	3			2
Dettes financières court terme	168	168	-	-	155
Total des dettes financières	553	168	305	80	488

Au 31 décembre 2023, les dettes financières long terme comportent principalement :

- des placements privés de droit allemand (Schuldscheindarlehen ou SSD) :
 - 150 millions d'euros mis en place en 2021 à échéance 2026,
 - 70 millions d'euros, mis en place en 2019, avec une première tranche de 36 millions d'euros à échéance décembre 2024, et une deuxième de 34 millions d'euros à échéance janvier 2025 ;
- Un crédit syndiqué revolving mis en place en juillet 2023 à échéance 2026 (non utilisé au 31 décembre 2023) ;
- Des prêts amortissables « PPR » à échéance 2031.

De plus, début 2024, le Groupe a mis en place un SSD de 72 millions d'euros (maturité 2029 in fine) qui viendra rembourser le SSD de 70 millions d'euros.

Echéancier des dettes court terme

m€	31.12.23
Inférieures à 1 mois	88
Entre 1 et 3 mois	17
Entre 3 et 12 mois	63
Dettes financières court terme	168

Variations des dettes financières

m€	
Au 31 décembre 2022	488
Nouveaux emprunts	151
Remboursements d'emprunts	(67)
Variation des concours bancaires courants, escomptes et facilités de crédit	(33)
Entrée de périmètre	13
Écarts de conversion et autres	0
Au 31 décembre 2023	553

Les nouveaux emprunts s'élèvent à 151 millions d'euros et correspondent principalement à des prêts amortissables « PPR » à échéance 2031 pour 95 millions d'euros.

Les concours bancaires courants, escomptes et facilités de crédit comprenaient au 31 décembre 2022 des accords d'affacturage inversés pour 2,6 millions d'euros. Leur solde est nul au 31 décembre 2023.

Décomposition de l'endettement financier net par nature de taux et par devise

m€	31.12.23	31.12.22
Dettes financières à taux fixes	205	115
Dettes financières à taux variables	348	373
Dettes financières	553	488
Dont EUR	482	431
Dont USD	14	12
Dont CAD	29	21
Dont CZK	3	3
Dont PLN	15	13
Dont CHF	1	1
Dont HUF	1	2
Dont CNY	1	0
Dont GBP	2	2
Dont SEK	3	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	342	254
Endettement financier net	210	234

2.4.16 Dettes fournisseurs et autres passifs

m€	31.12.23	31.12.22
Dettes fournisseurs	218	252
Passifs d'impôt exigible	10	36
Dettes fiscales	17	25
Dettes sociales	38	44
Avances et acomptes sur commandes	2	2
Dettes sur immobilisations	0	1
Créditeurs divers	4	4
Produits constatés d'avance	2	2
Autres passifs courants	63	78
Autres passifs non courants	4	5

L'ensemble des dettes fournisseurs et autres passifs est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement moyen accordé par les fournisseurs est d'environ 60 jours.

2.4.17 Instruments financiers

24.17.1 Actifs financiers

31.12.22	Ventilation par catégorie d'instruments							
m€	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur en autres éléments du résultat global	Juste valeur par OCI non recyclable	Prêts et créances au coût amorti
Actifs financiers non courants	21,6	-	21,6	-	-	-	-	21,6
Créances clients	217,8	217,8	-	-	-	-	-	217,8
Autres actifs	44,4	44,4	-	-	-	-	-	44,4
Instruments dérivés	7,4	7,4	-	-	-	7,4	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	254,1	254,1	-	254,1	-	-	-	-
Total des actifs financiers	545,2	523,6	21,6	254,1	-	7,4	-	283,7

31.12.23	Total état de la situation financière	Ventilation par catégorie d'instruments						
		Courant	Non courant	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur en autres éléments du résultat global	Juste valeur par OCI non recyclable	Prêts et créances au coût amorti
m€								
Actifs financiers non courants	23,7	-	23,7	-	-	-	-	23,7
Créances clients	197,6	197,6	-	-	-	-	-	197,6
Autres actifs	36,2	36,2	-	-	-	-	-	36,2
Instruments dérivés	3,8	3,8	-	-	-	3,8	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	342,3	342,3	-	342,3	-	-	-	-
Total des actifs financiers	603,6	579,9	23,7	342,3	-	3,8	-	257,5

24.17.11 Prêts et créances au coût amorti

m€	2023			2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Autres actifs financiers non courants	25,0	(1,2)	23,7	22,8	(1,2)	21,6
Créances clients	203,8	(6,2)	197,6	223,8	(6,1)	217,8
Autres actifs	36,2	(0,0)	36,2	44,4	(0,0)	44,4
Total	265,0	(7,5)	257,5	291,1	(7,3)	283,7

24.17.12 Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ou par éléments du résultat global

m€	2023		2022	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Instruments financiers dérivés	3,8	-	7,4	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	342,3	-	254,1	-
Total	346,1	-	261,5	-

Les instruments financiers dérivés actifs au 31 décembre 2023 sont présentés au §2.4.17.4 du présent chapitre. Le Groupe applique la comptabilité de couverture lorsque l'efficacité est démontrée. Lorsque ce n'est pas le cas, le Groupe constate par le résultat l'intégralité des variations de juste valeur des instruments de couverture.

Une variation brute de -3,6 millions d'euros au 31 décembre 2023 a été enregistrée dans le résultat global.

2.4.17.1.3 Juste valeur des actifs financiers

m€	Niveau 1 (Prix coté)	Niveau 2 (Modèle avec données observables)	Niveau 3 (Modèle avec données inobservables)	Juste valeur	État de la situation financière
Actifs financiers non courants	-	-	21,6	21,6	21,6
Créances clients	-	217,8	-	217,8	217,8
Autres actifs	-	44,4	-	44,4	44,4
Instruments dérivés	-	7,4	-	7,4	7,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	254,1	-	-	254,1	254,1
Total des actifs financiers	254,1	269,6	21,6	545,2	545,2

m€	Niveau 1 (Prix coté)	Niveau 2 (Modèle avec données observables)	Niveau 3 (Modèle avec données inobservables)	Juste valeur	État de la situation financière
Actifs financiers non courants	-	-	23,7	23,7	23,7
Créances clients	-	197,6	-	197,6	197,6
Autres actifs	-	36,2	-	36,2	36,2
Instruments dérivés	-	3,8	-	3,8	3,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	342,3	-	-	342,3	342,3
Total des actifs financiers	342,3	237,6	23,7	603,6	603,6

2.4.17.1.4 État des variations des dépréciations sur actifs financiers

m€	31.12.21	Entrée de périmètre	Ecart de conversion	Reclassements	Dotations nettes	31.12.22
Dépréciation des actifs financiers non courants	1,2	-	-	-	-	1,2
Dépréciation des créances clients	6,1	-	-	(0,0)	(0,0)	6,1
Total	7,3	-	-	(0,0)	(0,0)	7,3

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Ecart de conversion	Reclassements	Dotations nettes	31.12.23
Dépréciation des actifs financiers non courants	1,2	-	-	-	-	1,2
Dépréciation des créances clients	6,1	0,5	-	(0,0)	(0,3)	6,2
Total	7,3	0,5	-	(0,0)	(0,3)	7,4

24.17.2

Passifs financiers

31.12.22		Ventilation par catégorie d'instruments					
m€	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur en autres éléments du résultat global	Passifs financiers au coût amorti
Autres passifs non courants	4,6	-	4,6	-	-	-	4,6
Dettes financières	487,9	155,0	332,8	-	-	-	487,9
Dettes fournisseurs	251,6	251,6	-	-	-	-	251,6
Instruments dérivés	0,3	0,3	-	-	-	0,3	-
Autres passifs	77,9	77,9	-	-	-	-	77,9
Total des passifs financiers	822,3	484,8	337,5	-	-	0,3	822,0

31.12.23		Ventilation par catégorie d'instruments					
m€	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur en autres éléments du résultat global	Passifs financiers au coût amorti
Autres passifs non courants	4,4	-	4,4	-	-	-	4,4
Dettes financières	552,6	167,6	385,0	-	-	-	552,6
Dettes fournisseurs	218,2	218,2	-	-	-	-	218,2
Instruments dérivés	0,5	0,5	-	-	-	0,5	-
Autres passifs	62,8	62,8	-	-	-	-	62,8
Total des passifs financiers	838,5	449,1	389,3	-	-	0,5	837,9

24.17.21

Dettes financières

Les éléments constitutifs des dettes financières sont exposés au §2.4.15 du présent chapitre.

L'analyse de la gestion des risques de liquidité est exposée au §2.4.17.3.2 du présent chapitre.

24.17.22 Instruments dérivés

m€	2023		2022	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Instruments dérivés	0,5	-	0,3	-
Total	0,5	-	0,3	-

Les instruments financiers dérivés passifs au 31 décembre 2023 sont présentés au §2.4.17.4 du présent chapitre. Le Groupe applique la comptabilité de couverture, lorsque l'efficacité est démontrée. Dans ce cas, la variation de juste valeur est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Avec les instruments dérivés actif, une variation de - 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2023 a été enregistrée dans le résultat global. Lorsque l'efficacité n'est pas démontrée, le Groupe constate par le résultat l'intégralité des variations de juste valeur des instruments de couverture.

L'analyse de la gestion des risques de taux et de change ainsi que les caractéristiques des contrats de couverture sont exposées aux §2.4.17.3.2, 2.4.17.3.3 et 2.4.17.4 du présent chapitre.

24.17.23 Dettes fournisseurs et autres passifs

Les éléments constitutifs des dettes fournisseurs et des autres passifs sont exposés au §2.4.16 du présent chapitre.

24.17.24 Juste valeur des passifs financiers

31.12.22

m€	Niveau 1 (Prix côté)	Niveau 2 (Modèle avec données obser- vables)	Niveau 3 (Modèle avec données inobser- vables)	Juste valeur	État de la situation financière
Autres passifs non courants	-	4,6	-	4,6	4,6
Dettes financières	487,9	-	-	487,9	487,9
Dettes fournisseurs	-	251,6	-	251,6	251,6
Instruments dérivés	-	0,3	-	0,3	0,3
Autres passifs	-	77,9	-	77,9	77,9
Total de la juste valeur des passifs financiers	487,9	334,4	-	822,3	822,3

31.12.23

m€	Niveau 1 (Prix côté)	Niveau 2 (Modèle avec données obser- vables)	Niveau 3 (Modèle avec données inobser- vables)	Juste valeur	État de la situation financière
Autres passifs non courants	-	4,4	-	4,4	4,4
Dettes financières	552,6	-	-	552,6	552,6
Dettes fournisseurs	-	218,2	-	218,2	218,2
Instruments dérivés	-	0,5	-	0,5	0,5
Autres passifs	-	62,8	-	62,8	62,8
Total de la juste valeur des passifs financiers	552,6	285,9	-	838,5	838,5

24.17.3 Gestion des risques liés aux instruments financiers

24.17.3.1 Risques de contrepartie

La structure fragmentée de la clientèle du Groupe, sans dépendance vis-à-vis d'un client en particulier ou d'un secteur industriel, limite le risque de contrepartie.

De plus, la souscription de contrats d'assurance-crédit permet de limiter l'exposition du Groupe aux seules créances clients non assurées.

Au 31 décembre 2023 les créances clients assurées représentent 96 % du poste clients.

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement généralement accordé aux clients est compris entre 30 et 120 jours selon les zones géographiques.

Les retards clients au 31 décembre 2023 sont présentés ci-dessous en valeur brute.

m€	31.12.23	31.12.22
Créances non échues et non dépréciées	156,4	167,2
Créances échues et dépréciées	12,5	15,7
<30 jours	4,2	7,8
30-60 jours	2,6	2,3
60-90 jours	0,8	1,0
90-120 jours	0,5	0,6
>120 jours	4,5	4,1
Créances échues et non dépréciées	34,9	40,9
<30 jours	27,6	31,6
30-60 jours	6,0	7,3
60-90 jours	0,7	0,9
90-120 jours	0,2	0,7
>120 jours	0,3	0,4
Total créances	203,8	223,8

24.17.32 Risques de taux et risques de liquidité

24.17.32.1 Analyse du risque de taux à l'actif du bilan

L'exposition aux risques de taux à l'actif du bilan porte principalement sur les placements de trésorerie du Groupe. Ces placements de trésorerie sont essentiellement des comptes à terme présentant un risque limité.

24.17.32.2 Analyse du risque de taux au passif du bilan

L'exposition aux risques de taux au passif du bilan concerne principalement la dette à taux variable du Groupe.

m€	31.12.23	31.12.22
Concours bancaires courants, factoring, escomptes à taux variables*	76,9	95,5
Emprunts à taux variables*	268,1	275,4
Dont emprunts à taux variables couverts	120,0	130,0
Solde non couvert	225,1	240,9

* Hors intérêts courus

Au 31 décembre 2023, les dettes financières à taux variables sont couvertes à hauteur de 35 % par des contrats de couverture à échéance 2024.

En tenant compte de ces contrats de couverture, une variation de ± 1 point des taux d'intérêts aurait un impact de l'ordre de 2,3 millions d'euros sur la charge d'intérêt du Groupe.

Analyse du risque de liquidité

Sur la base des flux contractuels non actualisés portant à la fois sur le nominal et sur les intérêts, l'échéancier des dettes financières est le suivant :

31.12.23			Échéances		
m€	Dettes financières	Engagement contractuel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes long terme y compris part court terme	473	533	97	329	107
Concours bancaires courants, factoring, escomptes	77	77	77		
Intérêts courus	3	3	3		
Dettes financières court terme	80	80	80	-	-
Total des dettes financières	553	612	177	329	107

Les dettes financières à long et court terme étant principalement composées de dettes libellées en euro, aucune hypothèse de taux de change n'a été retenue.

Les dettes long terme (part long terme et part court terme) s'élèvent à 473 millions d'euros au 31 décembre 2023 et se composent essentiellement de dettes à taux variable.

Au 31 décembre 2023, l'engagement contractuel correspond :

- à la dette inscrite au bilan et aux intérêts futurs pour les dettes long terme. Pour les emprunts à taux variables non couverts, le calcul des intérêts futurs a été effectué sur la base d'un taux moyen de 4,80 % ;
- au montant nominal pour la ligne " Concours bancaires courants, factoring, escomptes ".

Certains emprunts sont soumis au respect de covenants présentés au §2.5.4 du présent chapitre.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances futures. Au 31 décembre 2023 :

- la trésorerie active du Groupe s'élève à 342 millions d'euros dont 249 millions d'euros au niveau de la Société;
- la Société dispose d'un crédit revolving de 160 millions d'euros, non utilisé à fin 2023, et d'autres facilités de crédit ;
- les filiales disposent de 147 millions d'euros de lignes de financement non utilisées.

Le montant des lignes de crédit utilisées et non utilisées est présenté au §2.5.3 du présent chapitre.

Risques de change

Politiques de couverture de change

Les achats de matières premières des filiales sont principalement réalisés en euro. L'exposition du Groupe aux risques de change concerne principalement les filiales anglaises, suédoises, suisses, polonaises, américaines, canadiennes, turques et chinoises pour la partie des achats engagés en euro, les autres flux étant exprimés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales.

La Société est exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale.

La direction financière analyse mensuellement les positions de change, devise par devise et filiale par filiale, puis définit et met en place les couvertures nécessaires. L'instrument de couverture le plus souvent utilisé est l'achat ou la vente à terme de devises.

24.17.3.32

Risque de change sur les investissements réalisés dans les sociétés en devises étrangères

Au 31 décembre 2023, les positions bilantielles nettes sur les investissements réalisés dans les sociétés en devises étrangères par devise d'origine sont les suivantes :

m€	CAD	CHF	CNY	CZK	DKK	GBP	HUF	KRW	PLN	SEK	SGD	TRY	USD	Total
Actifs hors immobilisations incorporelles et corporelles	29,9	5,8	8,6	37,6	2,1	9,5	20,4	2,1	55,5	12,8	0,3	3,3	55,4	243,3
Passifs hors capitaux propres	39,2	2,8	3,7	16,0	1,0	4,6	10,0	4,0	31,0	7,7	0,6	2,0	22,6	145,2
Position nette avant gestion	(9,3)	3,0	4,9	21,6	1,1	4,9	10,4	(1,9)	24,5	5,1	(0,3)	1,3	32,8	98,1
Position hors-bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	(9,3)	3,0	4,9	21,6	1,1	4,9	10,4	(1,9)	24,5	5,1	(0,3)	1,3	32,8	98,1

Les autres risques identifiés par le Groupe concernent les risques pays, les risques d'élasticité des prix, les risques d'évolution des cours des métaux.

24.17.4

Instruments dérivés

La valorisation de ces instruments, comptabilisée au niveau des charges financières nettes ou au niveau des autres éléments du résultat global a été effectuée sur la base d'anticipations de taux d'intérêt et de taux de change :

m€	31.12.22	Augmentation	Diminution	Juste valeur	31.12.23
Instruments dérivés - taux	-	-	-	-	-
Instruments dérivés - change	0,3	0,2	(0,2)	0,2	0,5
Total instruments dérivés passif	0,3	0,2	(0,2)	0,2	0,5
Instruments dérivés - taux	7,3	-	-	(3,6)	3,7
Instruments dérivés - change	0,1	-	-	(0,0)	0,0
Total instruments dérivés actif	7,4	-	-	(3,6)	3,8

L'analyse des risques de change, de taux et de liquidité est détaillée aux §2.4.17.3.2 et 2.4.17.3.3 du présent chapitre.

2.5

Engagements hors bilan

La direction financière du Groupe procède à une revue détaillée des engagements hors bilan. Les engagements reçus et donnés présentés ci-après sont exposés sur la base du capital restant dû des dettes auxquelles ils sont rattachés.

2.5.1

Synthèse des engagements donnés / reçus

Les engagements hors bilan se décomposent ainsi :

m€			Échéances		
	31.12.23	31.12.22	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus	2,6	2,7	2,6	-	-
Engagements donnés	142,8	193,3	109,0	19,6	14,2
Garanties fournisseurs	7,0	29,3	7,0	-	-
Garanties données aux banques	53,7	63,5	44,4	9,3	-
Crédit documentaire / Lettre de Crédit / SBLC	2,2	1,0	2,2	-	-
Lettres de confort	49,8	41,0	40,7	4,6	4,5
Hypothèques	23,7	13,7	9,2	5,5	9,0
Suretés sur Besoin en Fonds de Roulement	5,2	43,6	4,2	0,3	0,7
Cautions	1,3	1,3	1,3	0,0	-

m€	Montant hypothèque	Date de départ	Date d'échéance	Total poste de bilan*	Hypothèque en % du poste de bilan
Hypothèques sur terrains ou bâtiments					
Belgique	6,2	17.02.14	29.02.24	7,4	84%
	9,0	31.07.23	31.08.33	8,7	103%
Suisse	1,2	01.07.21	30.06.26	6,1	19%
République Tchèque	2,7	01.09.14	31.01.24	3,9	70%
Pologne	4,3	19.09.11	08.11.27	4,3	100%
Suède	0,4	06.12.05	30.06.24	0,4	100%
Total hypothèques	23,7				

* Total de la valeur brute du poste bilan dans les comptes consolidés

2.5.2 Lignes de crédit

Le montant des lignes de crédit se décompose de la façon suivante :

m€	2023			2022		
	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible
Financements JACQUET METALS SA	700	442	258	565	366	199
Dont crédits syndiqués revolving	160	-	160	125	18	108
Dont Schlundscheindarlehen (placement privé de titres de créances de droit allemand)	220	220	-	220	220	-
Dont lignes de crédit / facilités	320	222	98	220	128	92
Financements filiales	258	111	147	242	122	120
Total	958	553	405	807	488	319

2.5.3 Obligations associées aux financements

Les obligations associées aux financements concernent principalement les financements suivants :

	Crédit syndiqué revolving 2026	Schuldscheindarlehen 2024-2025	Schuldscheindarlehen 2026	Schuldscheindarlehen 2029*
Date de signature	juillet 2023	décembre 2019	juillet 2021	février 2024
Date d'échéance	juillet 2026	décembre 2024 pour la tranche 1 de 36 millions d'euros et janvier 2025 pour la tranche 2 de 34 millions d'euros	juillet 2026	février 2029
Montant	160 millions d'euros (non utilisé au 31 décembre 2023)	70 millions d'euros (entièrement utilisé)	150 millions d'euros (entièrement utilisé)	72 millions d'euros (entièrement utilisé)
Amortissement	n.a.	<i>in fine</i>		
Garantie	Néant			
Clause de changement de contrôle	JSA doit détenir au minimum 37 % du capital social ou des droits de vote de JACQUET METALS SA			
Principales obligations	- ratio d'endettement net sur capitaux propres (gearing) inférieur à 100 %, ou - levier inférieur à 2		ratio d'endettement net sur capitaux propres (gearing) inférieur à 100 %	

n.a. : Non applicable.

*En février 2024, le Groupe a mis en place un Schuldscheindarlehen (SSD) de 72 millions d'euros (maturité 2029 *in fine*) qui viendra rembourser le SSD de 70 millions d'euros (maturité fin 2024 – début 2025).

Au 31 décembre 2023, les obligations associées aux financements sont respectées.

2.6

Informations sur les parties liées

Les parties liées ont été définies comme étant les mandataires sociaux de la Société. Les dirigeants des filiales n'ont pas été considérés comme des parties liées dans la mesure où leur responsabilité est restreinte à une fraction des revenus ou actifs du Groupe.

Actifs appartenant directement ou indirectement aux parties liées et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe :

k€	Sites	Loyers 2023 HT	Loyers 2022 HT	Locataires
JERIC SARL	Saint Priest - France (69) Villepinte - France (93)	694 225	660 213	JACQUET METALS SA JACQUET METALS SA
SCI Cité 44	Lyon - France (69) Lyon - France (69)	546 44	608 41	JACQUET METALS SA Metal Services
SCI de Migennes	Migennes - France (89)	259	240	JACQUET METALS SA
SCI Rogna Boue	Grézy sur Aix - France (73)	219	209	Détail Inox
JSA Holding Bochum	Bochum - Allemagne	601	554	Quarto Deutschland

Les transactions avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

2.7

Variation de trésorerie consolidée

Le tableau de variation de trésorerie consolidée est présenté en valeur nette, après neutralisation des écarts de conversion et des variations du périmètre de consolidation.

Les décalages existants entre les charges financières enregistrées sur la période et les charges décaissées sont pris en compte dans le tableau de trésorerie mais demeurent non significatifs.

Détail des opérations d'exploitation

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Variation du BFR	Autres	Ecart de conversion	31.12.23
Stocks	780	33	(136)	(0)	0	677
Créances clients	218	22	(42)	0	(1)	198
Fournisseurs	(252)	(16)	48	0	1	(218)
BFR opérationnel net	746	39	(130)	0	1	657
Autres actifs	44	0	(9)	0	(0)	36
Autres passifs	(78)	(3)	17	1	(0)	(63)
BFR avant impôt et éléments financiers	713	37	(121)	1	1	630

Détail des opérations d'investissements

Les acquisitions d'immobilisations sont présentées aux §2.4.2 et 2.4.3 du présent chapitre.

La ligne « acquisitions de filiales » correspond au coût d'acquisition des sociétés DELTA ACCIAI, COMETAL Metallhalbzeuge GmbH, des sociétés acquises en Europe centrale et de l'Est et SISO.

Détail des opérations financières

Un dividende de 1 euro par action a été versé en 2023 par la Société, pour un total de 23 millions d'euros. De plus, 7,7 millions d'euros ont été distribués aux associés minoritaires des filiales. Les mouvements relatifs aux dettes financières peuvent se résumer ainsi :

m€	31.12.22	Entrée de périmètre	Flux de trésorerie	Ecart de conversion	Reclassement entre part court terme et part long terme	31.12.23
Dettes financières long terme	333	1	151	(0)	(99)	385
Dettes long terme	333	1	151	(0)	(99)	385
Part < 1 an des dettes financières long terme	55	1	(67)	0	99	88
Concours bancaires courants, factoring, escomptes	99	12	(34)	1	0	77
Dettes court terme hors intérêts courus	153	12	(101)	1	99	165

La ligne " Nouveaux emprunts " de l'état des flux de trésorerie (151 millions d'euros) correspond aux nouveaux emprunts comptabilisés dans les dettes financières long terme du bilan.

Le flux de trésorerie des dettes court terme (-101 millions d'euros) se retrouve dans l'état des flux de trésorerie sur la ligne " Variations des dettes financières ".

2.8 Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Les honoraires liés aux réseaux des Commissaires aux comptes se sont élevés à 2 168 milliers d'euros en 2023 et se ventilent comme suit :

k€	EY		Grant Thornton		Autres		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	200	190	341	184	-	-	541	374
Filiales intégrées globalement	589	529	740	687	261	152	1 590	1 368
Services autres que la Certification des Comptes								
Émetteur	31	26	3	133	-	-	37	159
Filiales intégrées globalement	-	-	3	-	-	-	-	-
Sous-total	820	745	1 087	1 004	261	152	2 168	1 901
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridiques, fiscales, sociales	-	-	-	537	-	-	-	537
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	537	-	-	-	537
Total	820	745	1 087	1 541	261	152	2 168	2 438

2.9 Événements postérieurs à la clôture

Néant.